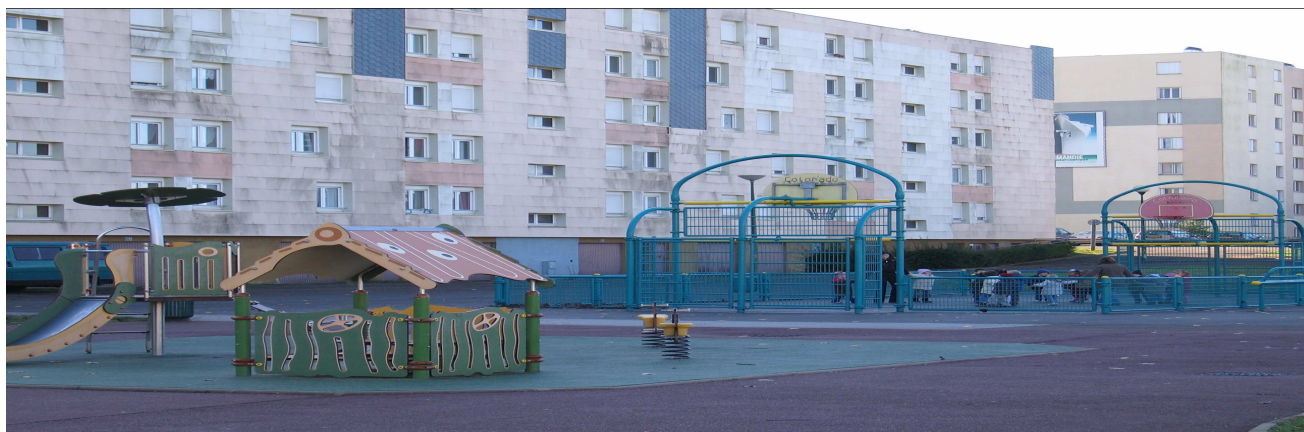


OBSERVATOIRE SOCIAL



Édition 2009

Ce document a été réalisé par les Services de la Ville de Chaumont en partenariat avec :

- l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)
- l'Association des Sans Logis (ASLO)
- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- la Chambre de Métiers
- Chaumont Habitat
- la Communauté de Communes du Pays Chaumontais (CCPC)
- la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- la Direction Départementale de l'Équipement (DDE)
- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)
- la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DDPJJ)
- la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP)
- la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)
- la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS)
- la Direction des Services Fiscaux
- l'Inspection Académique
- La Passerelle
- les Restaurants du cœur
- lycée Charles De Gaulle
- le Conseil Général
- l'I.U.F.M
- le lycée Agricole de Choignes
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- le lycée Oudinot
- le lycée Bouchardon



Sommaire

I. POPULATION/DEMOGRAPHIE

	Pages
1.Population (introduction)	09
a. Évolution et structure de la population	10
b. Nombre d'habitants de Chaumont-Brottes au recensement de 2006-	12
c. Densité de population	12
d. Population par tranche d'âge décennale	13
e. Population par sexe et tranche d'âge	14
f. Nombre d'habitants selon la nationalité	15
g. Evolution du nombre d'habitants selon la nationalité entre 1999 et 2006 (en %)	16
2.Naissances	
a. Nombre de naissances domiciliées de 2004 à 2008	17
3.Décès	
a. Taux de mortalité 2008	18
4.Familles	
a. Composition des familles en 1999 et 2006	19
b. Evolution du nombre de familles monoparentales selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans entre 1999 et 2006	21
c. Nombre de familles selon le nombre d'enfants de 0 à 24 ans en 1999 et 2006	22
5 Activité	
a. Evolution des catégories socio professionnelles 1999 - 2006 (en %)	23
b. Taux d'activité par tranche d'âge et par sexe (en %)	24
6 Revenus	
a. Nombre de foyers fiscaux par tranche de revenu en € en 2008	26
b. Evolution 2003-2008 de l'impôt de solidarité sur la fortune	28
7 Minima sociaux	
a. Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI entre 2001 et 2008	29
b. Evolution du nombre de bénéficiaires de l'API entre 2001 et 2008	30

II. HABITAT/ENVIRONNEMENT URBAIN

1 Parc de logement	
a. Evolution 2004-2008 du nombre de locaux d'habitation	33
2 Rythme de construction	
a. Nombre de logements sociaux neufs mis en location par type de financement	34
b. Nombre de logements sociaux neufs mis en location par type d'infrastructure	35

c. Nombre de logements sociaux neufs mis en location par an et par typologie	35
d. Nombre de permis de construire autorisés	36

3. Réhabilitation

a. Nombre de logements sociaux réhabilités par an	37
b. Nombre de logements privés réhabilités par des propriétaires bailleurs ou occupants avec les aides de l'ANAH	37

4. Prix

a. Prix moyen mensuel de la location des logements sociaux par typologie	39
b. Prix plafond autorisé du m ² loué dans les logements privés conventionnés	39

5. Expulsions

a. Nombre d'expulsions effectives sur le parc de logement social	41
--	----

III. SANTE/MEDICO-SOCIAL

1. Offre de soins

a. Evolution 2000-2008 du nombre de médecins libéraux et salariés par spécialité	43
b. Evolution 2000-2008 du nombre de professionnels de santé libéraux et salariés par spécialité	45
c. Nombre d'établissements de santé et capacité d'accueil en 2005-2008	46
d. Nombre de structures/établissements médico sociaux et capacité d'accueil en 2005-2008	47
e. Nombre d'équipements lourds en 2005-2008	49

2. Bénéficiaires de la CMU

a. Nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) de base et complémentaire en 2006-2008	50
b. Part en pourcentage sur l'ensemble de la population	50

3. Handicap

a. Nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité sur la zone 52000 de 2006 à 2008	51
b. Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AEEH (l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) 2002-2008	
c. Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) 2001-2008	52 54

4. La consommation médicamenteuse

a. La consommation médicamenteuse : nombre de médicaments par habitant et coût unitaire par personne 2006 à 2008	56
b. Nombre de consultations médicales par habitant en 2005-2008	
c. Répartition par tranche d'âge du nombre de boîtes d'anxiolytiques et d'antidépresseurs délivrées par habitant de Chaumont-Brottes en 2006-2008	57 57

5. Dépistage

a. Taux de participation des femmes 50-74 ans révolus de la zone 52000 aux différentes campagnes de dépistage du cancer du sein en 2005-2008	58
--	----

IV. EDUCATION

1. Les établissements scolaires

a. Evolution du nombre d'établissements du 1 ^{er} degré et effectifs	60
b. Nombre d'établissements du second degré et sections d'enseignement supérieur et effectifs	60
c. Nombre d'établissements d'enseignement supérieur et effectifs	61
d. Effectifs du C.F.A bâtiment de Chaumont	64

2. Les enseignants

a. Nombre d'enseignants du 1 ^{er} degré	66
--	----

3. Nombre de postes

a. Nombre de personnels de santé et sociaux dans les établissements scolaires	67
b. Nombre d'ATSEM dans les écoles maternelles publiques en 2005-2006-2007-2008	67

4. Diplômes et examens

a. Types de diplômes délivrés dans les établissements scolaires (2008-2009)	68
b. Taux de réussite aux examens 2006-2009	69

5. Les élèves

a. Taux de retard d'un an en classe de 6 ^{ème} dans les collèges publics	70
b. Nombre et taux d'élèves boursiers	70
c. Nombre d'élèves externes, demi-pensionnaires et internes	71
d. Orientation des élèves après la 3 ^{ème}	72
e. Nombre d'élèves inscrits à l'accompagnement à la scolarité	72

6. Protection Judiciaire de la Jeunesse

a. Les établissements Protection Judiciaire de la Jeunesse : répartition par tranche d'âge des résidents en 2005-2008	74
b. Évolution 2001-2008 du nombre de mesures d'investigation secteur public	74
c. Nombre de jeunes bénéficiant de mesures de milieu ouvert civil en 2004 - 2008	75
d. Evolution 2004-2008 du nombre de jeunes bénéficiant de mesures de milieu ouvert pénal.	76

7. Les Silos

a. Évolution 2000 - 2008 du nombre de lecteurs emprunteurs	77
b. Répartition par tranche d'âge des lecteurs emprunteurs aux Silos en 2006 - 2008	78

V. SECURITE/TRANQUILLITE PUBLIQUE

1. Crimes et délits par catégorie d'infractions

a. Nombre d'atteintes aux biens et aux personnes par catégorie d'infractions	81
b. Comportement des usagers de la route par rapport à l'alcool et aux stupéfiants	82
c. Nombre d'infractions liées à la législation sur les stupéfiants et de la répartition par sexe et par âge des personnes concernées	83
d. Nombre d'outrages faits sur des personnes en charge d'une mission de service public	84

2. Plaintes liées à des problèmes de voisinage

a. Nombre d'infractions survenues dans le parc de logements de Chaumont Habitat	85
---	----

3. Les incidents dans les transports en commun

a. Nombre d'infractions survenues dans le parc de logements de Chaumont Habitat	86
---	----

VI. EMPLOI/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Emploi

a. Évolution 2004 – 2008 de la répartition des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) toutes catégories par contexte familial au 4ème trimestre.	88
---	----

2. Évolution du type des entreprises par structure, par taille

a. Nombre d'entreprises artisanales sur Chaumont-Brottes	89
b. Densité du nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants au 1 ^{er} janvier 2008	90
c. Répartition des entreprises artisanales de Chaumont-Brottes par secteur d'activité au 1er janvier 2008	91
d. Evolution du nombre d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2005 – 2008	91
e. Evolution du nombre de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés en 2005 – 2008	92

3. Structures d'insertion

a. Nombre de structures, de postes ouverts et de personnes accueillies au sein des structures d'insertion par l'activité économique	93
---	----

VII. SERVICES AU PUBLIC/EQUIPEMENTS

1. Ratio d'équipements par rapport à la population

a. Nombre d'établissements sportifs pour 1 000 hab	96
--	----

2. Modes de garde

a. Nombre de places et d'heures effectuées dans chaque structure petite enfance de 2002 à 2008	96
b. Nombre d'enfants inscrits sur les restaurants scolaires, les chiffres sont donnés par année scolaire et non civile.	97

3. Le réseau de bus urbain

a. Nombre de lignes exploitées en 2007 2008	98
b. Nombre de kilomètres effectués par le réseau Le Bus	99
c. Fréquentation par titre de transport	100

VIII. VIE SOCIALE

1. Le monde associatif : aide à la personne

a. Evolution 2001-2008 de la distribution de repas pendant les campagnes d'hiver sur le site des Restaurants du Cœur	101
b. Evolution 1999 – 2008 du nombre de nuitées à l'accueil de nuit d'urgence de La Passerelle	102
c. Evolution du nombre de nuitées dans les différents services du Relais Accueil Chaumontais entre 2001 et 2008	102
d. Evolution 2001 -2008 de la composition en pourcentage du public hébergé sur les services du Relais Accueil Chaumontais	103
e. Répartition en % par tranche d'âge du public accueilli sur le Relais Accueil Chaumontais en 2001-2008	103
f. Evolution du nombre de personnes accueillies en 2001-2008	103
g. Portage de repas à domicile	104

2. Participation des habitants

a. Taux de participation aux différentes élections	105
--	-----

3. Vie associative

a. Recensement des associations	106
b. Nombre d'associations par catégorie	106
c. Nombre de salariés employés par une association à Chaumont-Brottes et par domaines d'activités.	107
d. Nombre d'adhérents, par domaines d'activités	108
e. Nombre de bénévoles actifs, par domaines d'activités	109
f. Nombre de bénévoles par domaines d'activités	110

GLOSSAIRE

I. POPULATION/DEMOGRAPHIE

1. Population

Depuis 2004, la notion « population » comprend :

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages),
- la population des habitations mobiles, les sans abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond pour un territoire défini par zonage administratif, à la population municipale de ce territoire aux questions d'arrondissements. Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 publié au journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun.

La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonctions.

Les catégories de communautés sont les suivantes :

- les services de moyen ou de long séjours des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjours, les maisons de retraite, les foyers et résidences sociales ou assimilés,
- les communautés religieuses,
- les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés,
- les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement,
- les établissements pénitentiaires,
- les établissements sociaux de court séjour,
- les autres communautés.

Compte tenu de ces éléments pour un certain nombre d'indicateurs, il n'est plus possible d'indiquer les chiffres d'évolution entre le recensement de 1999 et 2006. Le mode de comptage étant différent.

a. Évolution et structure de la population



Chaumont
52121 - Commune
Chiffres clés

Évolution et structure de la population

1 / 2

POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Population	26 067	27 226	27 554	27 041	25 977	24 357
Densité moyenne (hab/km ²)	471,7	492,7	498,6	489,3	470,1	440,8

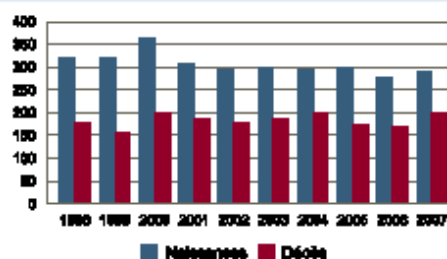
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,6	+0,2	-0,2	-0,4	-0,9
- due au solde naturel en %	+1,3	+1,0	+1,0	+0,6	+0,5
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,6	-0,8	-1,2	-1,1	-1,4
Taux de natalité en ‰	20,9	17,6	17,3	13,5	12,3
Taux de mortalité en ‰	8,2	7,5	7,3	7,3	7,3

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2006 exploitations principales - État civil.

POP G1 - Naissances et décès



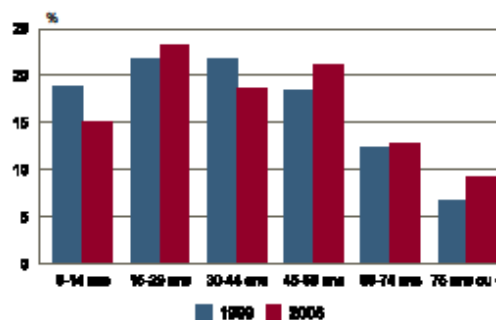
Source : Insee, État civil.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2006

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	11 594	100,0	12 763	100,0
0 à 14 ans	1 845	15,9	1 815	14,2
15 à 29 ans	3 055	26,4	2 611	20,5
30 à 44 ans	2 154	18,6	2 384	18,7
45 à 59 ans	2 430	21,0	2 721	21,3
60 à 74 ans	1 357	11,7	1 747	13,7
75 à 89 ans	698	6,0	1 328	10,4
90 ans ou plus	53	0,5	156	1,2
0 à 19 ans	2 885	24,9	2 667	20,9
20 à 64 ans	7 089	61,1	7 429	58,2
65 ans ou plus	1 620	14,0	2 667	20,9

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge



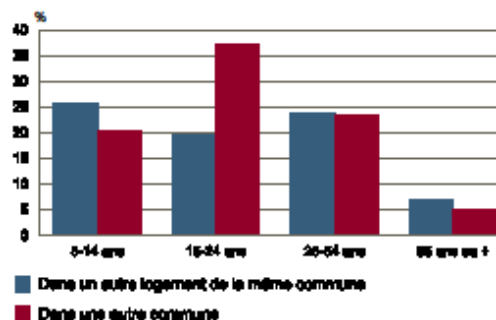
Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

POP T4M - Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2006	%
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	23 135	100,0
Le même logement	14 319	61,9
Un autre logement de la même commune	4 217	18,2
Une autre commune du même département	1 692	7,3
Un autre département de la même région	408	1,8
Une autre région de France métropolitaine	2 216	9,6
Un Dom	48	0,2
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	235	1,0

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

POP G3 - Part en 2006 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge



Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

RP : Recensement de la population

© Insee

Juin 2009



POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2006	%	1999	%
Ensemble	20 688	100,0	20 936	100,0
Agriculteurs exploitants	51	0,2	36	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	406	2,0	500	2,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 314	6,4	1 324	6,3
Professions intermédiaires	2 628	12,7	2 624	12,5
Employés	4 421	21,4	4 483	21,4
Ouvriers	2 836	13,7	3 052	14,6
Retraités	5 253	25,4	4 572	21,8
Autres personnes sans activité professionnelle	3 777	18,3	4 345	20,8

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2006

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	9 756	10 932	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	30	21	0,0	0,4	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	287	119	0,3	3,0	1,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	800	514	1,2	10,3	3,7
Professions intermédiaires	1 282	1 347	5,2	21,6	4,4
Employés	1 301	3 119	24,8	31,7	4,9
Ouvriers	2 288	549	13,7	21,3	3,0
Retraités	2 224	3 030	0,1	0,8	74,1
Autres personnes sans activité professionnelle	1 544	2 233	54,6	11,0	8,3

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire.

b. Nombre d'habitants de Chaumont-Brottes au recensement de 2006

•Définition

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré.

•Interprétation et limites

Depuis 2004, avec le recensement rénové, le concept de population est légèrement modifié. Les élèves et étudiants majeurs en internat et les militaires vivant en caserne sont désormais comptés dans la population des communautés de la commune de leur établissement. Auparavant, ils étaient rattachés à leur résidence familiale, donc comptés dans la population des ménages de la commune de leur résidence familiale.

Cela peut avoir deux types de conséquences :

- au plan local , notamment dans les communes sièges de tels établissements, cela peut expliquer une partie de l'évolution de la population.

- au niveau national, cela n'a aucune incidence sur le chiffre de la population statistique; cela entraîne un transfert de la population des ménages vers des communautés mais dont l'impact est, sauf exceptions locales, du second ordre car les effectifs concernés sont faibles.

Niveau géographique	Population 2006
Chaumont-Brottes	24357
Haute-Marne	187654
France	61399719

Sources : INSEE RP/2006

c. Densité de population

•Définition

Il s'agit du nombre d'habitants rapporté à la superficie en Km² selon le recensement de la population en 2006.

•Interprétation et limites

La statistique pour Brottes est incluse dans la statistique pour Chaumont

Il s'agit du nombre d'habitants rapporté à la superficie en km² au dernier recensement.

Densité de population Nombre d'habitants par km ²	Chaumont-Brottes	Haute-Marne	France métropolitaine
2006	440,8	30,2	112,9

Sources : INSEE 2006/CAF

d. Population par tranche d'âge décennale

● Définition

Il s'agit du nombre d'habitants en 2006 pour la commune de Chaumont pour les tranches d'âge suivantes : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 29 ans, de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans, de 50 à 59 ans, de 60 à 69 ans, de 70 à 79 ans, plus de 80 ans. La statistique pour Brottes est incluse dans la statistique de Chaumont.

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il peut être calculé selon deux définitions :

– l'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance,

– l'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Par exemple à la date du 1er janvier 2006, un individu né le 10 octobre 1925 est âgé de 81 ans en âge atteint dans l'année et de 80 ans si l'on considère son âge en années révolues.

● Interprétation et limites

La statistique pour Brottes est incluse dans la statistique de Chaumont.

Année 2006	Moins de 10 ans	De 10 à 19 ans	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	Plus de 80 ans
Chaumont	2402	3150	3776	2764	3477	3449	2061	1979	1299
Haute-Marne	21206	23021	20067	23490	26867	26959	18365	17275	10404
France	7817024	8021227	7922738	8761019	8903260	8400950	5597255	4805876	2956753

Sources : INSEE/RP 2006

e. Population par sexe et tranche d'âge

•Définition

Il s'agit du nombre d'habitants en 2006 par sexe pour la commune de Chaumont pour les tranches d'âge suivantes : moins de 14 ans, de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans, de 25 à 49 ans, de 50 à 59 ans, plus de 60 ans

•Interprétation et limites

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il peut-être calculé selon deux définitions:

- l'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance,
- l'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire.

Par exemple à la date du 1er janvier 2006, un individu né le 10 octobre 1925 est âgé de 81 ans en âge atteint dans l'année et de 80 ans si l'on considère son âge en années révolues.

Niveau géographique	Population mesdames en 2006	Population messieurs en 2006
Chaumont	12763	11594
Haute-Marne	95753	91899
France entière	31675687	29721033

Niveau géographique	Population mesdames en 2006 âgées de 20 à 24 ans	Population messieurs en 2006 âgés de 20 à 24 ans
Chaumont	924	1051
Haute-Marne	4629	5260
France entière	1946290	1961261

Niveau géographique	Population mesdames en 2006 âgées de 25 à 49 ans	Population messieurs en 2006 âgés de 25 à 49 ans
Chaumont	4135	3907
Haute-Marne	30058	30477
France entière	10572012	10355367

Niveau géographique	Population mesdames en 2006 âgées de 50 à 59 ans	Population messieurs en 2006 âgés de 50 à 59 ans
Chaumont	1807	1642
Haute-Marne	13401	13557
France entière	4188925	4023280

Niveau géographique	Population mesdames en 2006 âgées de plus de 60 ans	Population messieurs en 2006 âgés de plus de 60 ans
Chaumont	3231	2109
Haute-Marne	26254	19789
France entière	7532878	5588852

Sources : INSEE/RP 2006

f. Nombre d'habitants selon la nationalité

•Définition

La répartition des étrangers se fait selon deux modalités :
Étrangers de l'Union Européenne, dont Espagnols, Italiens, Portugais, étrangers en provenance du Maghreb et de la Turquie dont Algériens, Marocains, Tunisiens, Turcs

•Interprétation et limites

Pour chaque nationalité sera indiqué en % le poids qu'elle représente sur l'ensemble des étrangers (100%)

Nationalité	Français	Étrangers	Total
Groupes D'âge			
0-14 ans	4515	97	4612
15-24 ans	3452	77	3529
25-39 ans	5588	216	5804
40 à 59 ans	6615	281	6896
60 ans ou plus	4966	170	5136
Total	25136	841	25977
Part en %	96.8%	3.2%	100%

Sources : INSEE RP2006

Part des étrangers en Haute Marne : 3.1%

Part des étrangers en France Métropolitaine : 6.1%

g. Evolution du nombre d'habitants selon la nationalité entre 1999 et 2006 (en %)

•Définition

Il s'agit du taux d'évolution entre les deux recensements de 1999 et 2006 des habitants selon la nationalité : française ou étrangère. La population est répartie en deux grands groupes : français/étrangers ;

La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un étranger peut acquérir la nationalité française au cours de sa vie, il devient alors français par acquisition ;

Parmi les étrangers se trouvant en France et ceux qui y travaillent ou y étudient, à l'exception des travailleurs saisonniers et frontaliers.

En outre, n'ont pas été recensés les étrangers membres du corps diplomatique, mais le personnel étranger des ambassades résidant de façon permanente en France

•Interprétation et limites

Ces statistiques sont élaborées à partir de valeurs obtenues aux recensements de 1999 et 2006.

évolution du nombre d'habitants selon la nationalité.

	français	Etrangers
CHAUMONT Rp 1999	25136	841
CHAUMONT RP 2006	23486	871
Evolution 2006/1999	-6,56%	3,58%
Haute-Marne RP1999	189429	5397
Haute-Marne RP 2006	183183	4471
Evolution 2006/1999	-3,30%	-17,15%

Sources : INSEE RP99 et RP2006/CAF

2. Naissances

a. Nombre de naissances domiciliées de 2004 à 2008

•Définition

Les naissances domiciliées sont les naissances survenues sur la commune dont le domicile est celui de la mère. Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les naissances. Elles portent sur les événements survenus en France pour toutes les communes de Métropole et des Départements d'outre-mer. Ces statistiques n'incluent que les enfants nés vivants.

Événement domicilié :

pour les naissances, le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Les événements d'une année n sont décrits dans les limites communales du 1er janvier de l'année n+1.

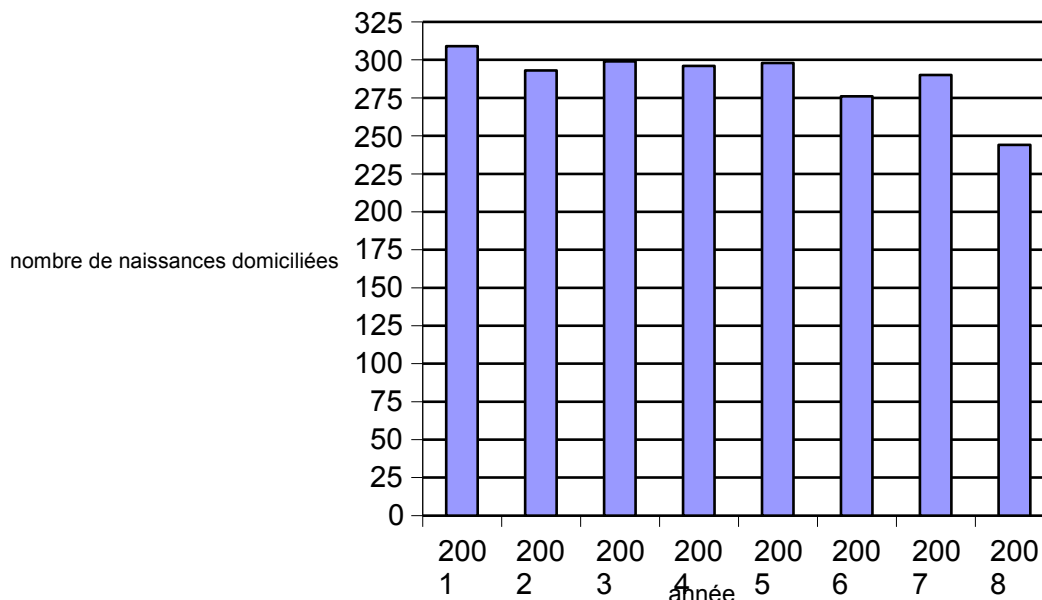
•Interprétation et limites

Mesurer la natalité dans les communes. Les naissances domiciliées sur la commune de Brottes sont incluses dans les naissances domiciliées de la commune de Chaumont, l'indicateur n'est donc pas disponible pour cette commune. Il ne s'agit que des naissances des enfants nés vivants.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaumont	309	293	299	296	298	276	290	244
Département	2179	2186	2100	2095	2029	2104	2062	2037

Sources : CAF-INSEE

Nombre de naissances domiciliées de 2001 à 2008 pour la commune de Chaumont



3. Décès

a. Taux de mortalité 2008

•Définition

Le taux de mortalité est le rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

Les statistiques annuelles, concernant les décès domiciliés, sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les décès. Elles portent sur les événements survenus en France pour toutes les communes de Métropole et des Départements d' outre-mer.

Évènement domicilié :

pour les décès, le lieu de l'évènement est celui du domicile du défunt.

Les événements d'une année n sont décrits dans les limites communales du 1er janvier de l'année n+1. Les différentes populations déterminées à l'occasion du recensement sont définies par décret. Le dépouillement statistique des questionnaires du recensement est effectué pour la population sans doubles comptes, c'est à dire en privilégiant, le cas échéant, la commune de résidence personnelle.

Unité : pour 1 000 habitants

nd : non disponible

	2004	2005*	2006
Chaumont	nd	7,35	6,94
Département	10,2	10,6	10,63
France entière	8,4	8,6	8,96

Sources CAF-INSEE, estimations localisées de population et Etat Civil

*données provisoires rapport entre le nombre de décès domiciliés et estimation de la population au 1/01/2006

Nombre de décès

	2004	2005	2006	2007
Chaumont-Brottes	200	175	169	198
Haute-Marne	1914	1992	1994	2001
France Métropolitaine	542545	561735	549971	553849

Sources : CAF – INSEE – Estimation de la population et Etat-civil

4. Familles

a. Composition des familles en 1999 et 2006

•Définition

Nombre de familles monoparentales actives, inactives, nombre de couples avec un actif, deux actifs deux inactifs. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple (formé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non), avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale)

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage , un individu peut appartenir à une seule famille, soit n'appartenir à aucune famille.

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarée au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

•Interprétation et limites

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau International du Travail (BIT)et du pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution ; Le recensement de 2006 permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de l'emploi depuis 1999 , peut-être liée à ce changement notamment pour les personnes âgées de moins de 25 ans et plus de 55 ans.

Cela impacte également :

- la répartition des actifs ayant un emploi selon leur statut professionnel,
- la répartition des actifs ayant un emploi selon leur temps de travail,
- la répartition selon le type d'activité. Les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient , par convention une catégorie de la population active.

Composition des familles en 1999 et 2006

	Familles mono parentales actives	Familles mono parentales inactives	Couples deux actifs	Couples un actif	Couples deux inactifs
Chaumont 1999	704	476	2788	1608	1684
Chaumont 2006	671	406	2435	1322	1588
Taux d'évolution en %	-4,68%	-14,70%	-12,66%	-17,00%	-5,70%
Département 1999	3040	3199	20164	13434	15407
Département 2006	3268	2827	19999	11510	15182
Taux d'évolution en %	7,50%	-11,63%	-0,81%	-14,32	-1,46%

	Familles mono parentales	Couples	Ensemble des familles
Chaumont 1999	1180	6080	7260
Chaumont 2006	1077	5345	6422
Taux d'évolution en %	-8,76%	-12,00%	-11,54%
Département 1999	6239	49005	55244
Département 2006	6095	46691	52786
Taux d'évolution en %	-2,30%	-4,72%	-4,45%

Sources : INSEE/CAF

b. Evolution du nombre de familles mono parentales selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans entre 1999 et 2006

•Définition

Une famille est une partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple (légitime ou non) et, le cas échéant, de ses enfants célibataires eux-mêmes sans enfant, soit d'une personne sans conjoint et de ses enfants célibataires eux-mêmes sans enfants (famille monoparentale). Un ménage peut comporter plusieurs familles. La population active comprend les personnes ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent. La composition des familles est déclinée selon : le nombre de mono-parents actifs, inactifs et le nombre de couples en fonction du nombre d'actifs.

Famille mono parentale:

formée d'un homme et son (ses) enfant(s):

- dont l'homme est un actif ayant un emploi,
- dont l'homme n'est pas un actif ayant un emploi

formée d'une femme et son (ses) enfant(s):

- dont la femme est un actif ayant un emploi,
- dont la femme n'est pas un actif ayant un emploi.

.Interprétation et limites

Ces statistiques sont élaborées à partir de valeurs obtenues aux recensements de 1999 et 2006.

Évolution du nombre de familles monoparentales selon le nombre d'enfants entre 1999 et 2006

		familles sans enfants	familles avec un enfant	familles avec deux enfants	familles avec trois enfants	familles avec 4 enfants ou plus
CHAUMONT	1999	244	560	240	96	40
	2006	146	597	256	52	26
	evol 2006/	-40,16%	6,61%	6,67%	-45,83%	-35,00%
HAUTE-MARN	1999	1903	2492	1201	461	182
	2006	1508	2715	1319	369	184
	evol 2006/	-20,76%	8,95%	9,83%	-19,96%	1,10%

Sources : INSEE/CAF

c. Nombre de familles selon le nombre d'enfants de 0 à 24 ans en 1999 et 2006

•Définition

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

-soit d'un couple avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage

-Soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille mono parentale)

Pour une personne soit avec enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage, un individu peut soit appartenir à une seule famille soit n'appartenir à aucune famille

•Interprétation et limites

Ces statistiques sont élaborées à partir de valeurs obtenues au recensement de 1999 et 2006.

	famille sans enfants	Famille ayant un enfant	Familles ayant deux enfants	familles ayant trois enfants	Familles ayant 4 enfants ou plus	Ensemble des familles
Chaumont 2006	3249	1589	1144	287	153	6422
Chaumont 1999	3424	1704	1384	512	236	7261
EVOLUTION EN%	-5,11%	-6,74%	-17,34%	-44,00%	-35,00%	88,46%
Haute-Marne 2006	27445	11068	9568	3545	1160	52786
Haute-Marne 1999	27130	11538	10336	4592	1648	55244
EVOLUTION EN %	-1,15%	-4,07%	-7,43%	-22,00%	-29,00%	-4,44%
France entière 2006						
France entière 1999	7492332	3615859	3255259	1267979	465353	17327693

Sources : INSEE/CAF/1999/2006

5. Activité

a. Evolution des catégories socio professionnelles 1999 – 2006 (en %)

•Définition

Nombre d'agriculteurs exploitants, d'artisans commerçants et chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires, d'employés, d'ouvriers, de retraités, d'autres personnes sans activités professionnelles. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, dite PCS, a remplacé en 1982 la CSP.

Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes)
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes)
- les professions (486 postes)

Cette version PCS 2003 est en vigueur depuis le 1er janvier 2003.

Elle a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en éclater d'autres afin, de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles.

Aux niveaux regroupés en 8, 24 et 42 postes de la catégorie socioprofessionnelle (CS), les évolutions par rapport à 1999 n'en sont pas sensiblement affectées

Remarques :

Pour les agriculteurs, il convient de regrouper les effectifs des CS 11,12 et 13 correspondant aux agriculteurs, respectivement sur petite, moyenne ou grande exploitations. La distinction entre les trois catégories socioprofessionnelles détaillées nécessiterait la connaissance de la superficie de l'exploitation, information qui n'est plus disponible au recensement de la population.

A l'avenir, les trois postes seront regroupés en CS 10: Agriculteurs exploitants.

De plus, depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Ce changement peut avoir une incidence sur la répartition des actifs ayant un emploi selon leur catégorie socioprofessionnelle. Pour chaque catégorie (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, cadres professions intermédiaires, employés, ouvriers), calcul du taux d'évolution entre les deux recensements de 1999 à 2006.

•Interprétation et limites

Ces taux prennent en compte tous les individus y compris les inactifs au sein de chaque catégorie.

	Taux d'évolution des catégories socio-professionnelles								
	Agriculteurs Exploitants	Artisans Commerçants Chefs d'entreprises	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres Sans activités professionnelles	Ensemble
Chaumont Rp 1999	36	500	1324	2624	4483	3052	4572	4345	20936
Chaumont Rp 2006	51	406	1314	2628	4421	2836	5253	3777	20686
Évolution 2006/1999	41,67%	-18,80%	-0,76%	0,15%	-1,38%	-7,08%	14,90%	-13,07%	
Haute-Marne Rp 1999	3442	4441	5233	14758	24738	30547	39346	35160	157665
Haute-Marne Rp 2006	3114	3931	6109	15789	25396	29289	45662	25833	155123
Évolution 2006/1999	-9,53%	-11,48%	16,74%	6,99%	2,66%	-4,12%	16,05%	-26,53%	
France Rp 1999	642138	1658959	3165233	5762661	7808333	7060891	10634443	10707823	4744048 1
France Rp 2006	552301	1604540	4137524	6826292	8373268	6997404	12653538	8983293	5012816 1
Évolution 2006/1999	-13,99%	-3,28%	30,72%	18,46%	7,27%	-0,90%	18,99%	-16,11%	

Sources : INSEE/CAF/1999/2006

b. Taux d'activité par tranche d'âge et par sexe (en %)

•Définition

Taux d'activité de la population selon le genre, et par tranche d'âge : 15-24 ans; 25-54 ans et 55-64 ans, ainsi que le taux d'activité global. Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et la population totale correspondante. Il peut être calculé pour une classe d'individus (femmes de 25 à 29 ans par exemple). La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarée au chômage, précisent qu'elles ne cherchent pas d'emploi. Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi. Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée chômeur.

Indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

•Interprétation et limites

Données anciennes, issues du RP 99, donnent une indication sur l'activité. La population de Brottes est incluse dans les statistiques. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau International du Travail (BIT) et du pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors, qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution. Le recensement de 2006 permet de mieux prendre en

compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont d'ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de l'emploi, depuis 1999 peut-être liée à ce changement, notamment pour les personnes âgées de moins de 25 ans ou de plus de 55 ans.

Cela impacte également sur :

- la répartition des actifs ayant un emploi selon un statut professionnel,
- la répartition des actifs ayant un emploi selon leur temps de travail,
- la répartition selon le type d'activité. Les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active.

Taux d'activité par tranche d'âge et par sexe (en %)

1999

	Taux d'activité des hommes de 15 à 24 ans	Taux d'activité des hommes de 25 à 49 ans	Taux d'activité des hommes de plus de 50 ans	Taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans	Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans	Taux d'activité des femmes de plus de 50 ans	Taux d'activité globale
Chaumont	34,95	95,47	36,62	32,25	84,29	25,88	58,07
Département	37,39	96,09	31,58	29,80	78,15	20,05	52,97
France entière	33,10	95,07	35,40	26,43	81,55	23,40	55,21

Sources : INSEE/CAF/1999

2006

	Taux d'activité des hommes de 15 à 24 ans	Taux d'activité des hommes de 25 à 49 ans	Taux d'activité des hommes de plus de 50 ans	Taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans	Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans	Taux d'activité des femmes de plus de 50 ans	Taux d'activité globale
Chaumont	48,4	93,4	43,1	46,4	84,2	43	71,4
Département	52,3	94,8	37,6	42,5	81,8	34,9	71
France entière	46,4	94,2	44,2	38,4	84,2	37,9	71,5

Sources : INSEE/CAF/2006

6. Revenus

a. Nombre de foyers fiscaux par tranche de revenu en € en 2008

•Définition

Un foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. Les tranches de revenus en euros sont : - de 9400 ; 9401 à 111250 ; 11251 à 13150 ; 13151 à 15000 ; 15001 à 16900 ; 16901 à 18750; de 18751 à 23750 ; de 23751 à 28750; de 28751 à 38750 ; de 38751 à 48750 ; de 48751 à 97500 ; et + de 97500.

•Interprétation et limites

Pour une année n seront indiqués, le nombre de foyers fiscaux par tranche de revenus en euros, ainsi que la part en % que représentent les foyers de chaque tranche sur l'ensemble des foyers (100%)

NATIONAL

Revenu fiscal de référence par tranche (en euros)	Nombre de foyers fiscaux	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	part en % des foyers de chaque tranche sur l'ensemble des foyers
0 à 9 400	9 302 129	41 238 561 301	5,04%
9 401 à 11 250	2 334 446	24 161 362 300	2,95%
11 251 à 13 150	2 449 788	30 033 713 527	3,67%
13 151 à 15 000	2 716 556	38 204 550 843	4,67%
15 001 à 16 900	2 400 958	38 233 702 454	4,67%
16 901 à 18 750	1 985 061	35 328 722 326	4,32%
18 751 à 23 750	3 702 954	78 108 887 377	9,55%
23 751 à 28 750	2 851 515	74 509 300 749	9,11%
28 751 à 38 750	3 606 273	119 775 176 660	14,64%
38 751 à 48 750	1 891 648	81 747 963 091	9,99%
48 751 à 97 500	2 246 715	143 587 594 628	17,55%
+ de 97 500	548 084	113 361 768 267	13,85%
Total	36 036 127	818 291 303 523	100,00%

DÉPARTEMENTAL

DEP	Département	Revenu fiscal de référence par tranche (en euros)	Nombre de foyers fiscaux	part en % des foyers de chaque tranche sur l'ensemble des foyers
520	HAUTE-MARNE	0 à 9 400	29 181	27,13%
520	HAUTE-MARNE	9 401 à 11 250	7 920	7,36%
520	HAUTE-MARNE	11 251 à 13 150	8 392	7,80%
520	HAUTE-MARNE	13 151 à 15 000	9 723	9,04%
520	HAUTE-MARNE	15 001 à 16 900	8 180	7,61%
520	HAUTE-MARNE	16 901 à 18 750	6 413	5,96%
520	HAUTE-MARNE	18 751 à 23 750	11 239	10,45%
520	HAUTE-MARNE	23 751 à 28 750	8 208	7,63%
520	HAUTE-MARNE	28 751 à 38 750	9 615	8,94%
520	HAUTE-MARNE	38 751 à 48 750	4 227	3,93%
520	HAUTE-MARNE	48 751 à 97 500	3 685	3,43%
520	HAUTE-MARNE	+ de 97 500	767	0,71%
520	HAUTE-MARNE	Total	107 550	100,00%

LOCAL

DEP	Libellé de la commune	Revenu fiscal de référence par tranche (en euros)	Nombre de foyers fiscaux	part en % des foyers de chaque tranche sur l'ensemble des foyers
520	CHAUMONT	0 à 9 400	3 579	25,69%
520	CHAUMONT	9 401 à 11 250	984	7,06%
520	CHAUMONT	11 251 à 13 150	1 025	7,36%
520	CHAUMONT	13 151 à 15 000	1 153	8,28%
520	CHAUMONT	15 001 à 16 900	1 077	7,73%
520	CHAUMONT	16 901 à 18 750	824	5,92%
520	CHAUMONT	18 751 à 23 750	1 500	10,77%
520	CHAUMONT	23 751 à 28 750	1 073	7,70%
520	CHAUMONT	28 751 à 38 750	1 276	9,16%
520	CHAUMONT	38 751 à 48 750	642	4,61%
520	CHAUMONT	48 751 à 97 500	663	4,76%
520	CHAUMONT	+ de 97 500	134	0,96%
520	CHAUMONT	Total	13 930	100,00%

Sources: Direction générale des impôts

b. Evolution 2003-2008 de l'impôt de solidarité sur la fortune

•Définition

L'impôt de solidarité sur la fortune est un impôt payé par les personnes ayant un patrimoine supérieur à 770 000 euros (seuil du 1er janvier 2008). Sont indiqués le nombre de redevables, le patrimoine moyen en euros et l'impôt moyen en euros.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de redevables	63	66	72	85	92	97
Patrimoine moyen en euros	1159471	1258762	1303646	1343328	1409612	1459033
Impôt moyen en euros	2792	3501	3694	3826	4633	3823

Sources: Direction générale des impôts

7. Minima sociaux

a. Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI entre 2001 et 2008

•Définition

Le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) instauré par la loi du 1er Décembre 1988 est une prestation sociale destinée à permettre l'insertion sociale et professionnelle. Il ouvre le droit à une allocation différentielle qui complète le revenu pour le porter au niveau du seuil de ressources fixé. Il s'accompagne d'un accès à l'assurance maladie et d'un processus d'insertion sociale par un contrat d'insertion. Le RMI est versé sous condition de ressources aux plus de 25 ans, dont les ressources mensuelles moyennes ne dépassent pas le montant mensuel du RMI correspondant à la situation familiale. (pas de condition d'âge pour les femmes enceintes et pour les personnes ayant déjà au moins un enfant à charge).

•Interprétation et limites

Le nombre de bénéficiaires du RMI est estimé à partir du nombre d'allocataires percevant le RMI au 31/12/année n. Pour la France entière à l'exclusion des DOM.

Évolution du nombre de bénéficiaires entre 2001 et 2008

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaumont	380	393	440	469	498	523	506	477
Haute-Marne	2030	2152	2289	2491	2547	2562	2386	2398
France entière	916748	929268	975272	1061005	1111374	1101372	1007117	1120000

Sources: Conseil général

b Evolution du nombre de bénéficiaires de l'API entre 2001 et 2008

•Définition

L'allocation de parent isolé (API) s'adresse aux personnes vivant seules avec au moins un enfant à charge (né ou à naître) et dont les ressources sont très faibles. Elle peut être versée, suite à un décès, un divorce ou une séparation, sur une durée maximale de 12 mois consécutifs (API qualifiée de « courte ») ou bien jusqu'au mois précédent le troisième anniversaire du plus jeune enfant (si cela est plus favorable à l'allocataire) (API qualifiée de « longue »).

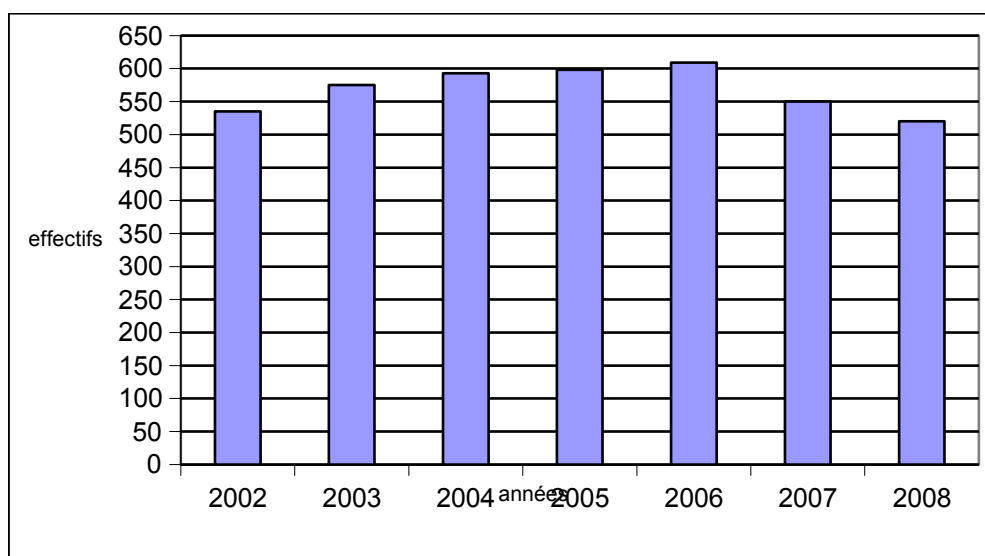
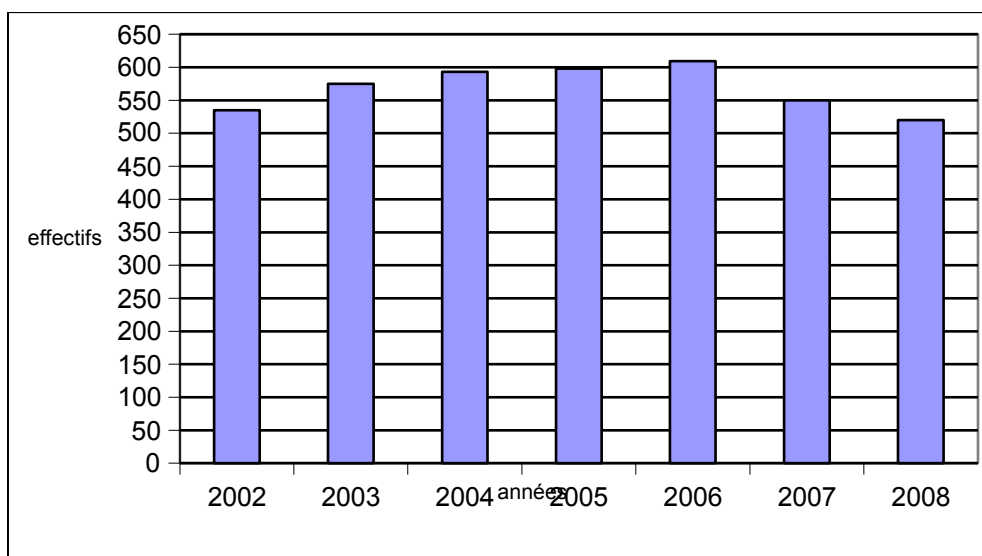
•Interprétation et limites

Le nombre de bénéficiaires de l'API est estimé à partir du nombre d'allocataires percevant l'API au 31/12/année n. Pour la France entière à l'exclusion des DOM. Le montant de l'API versé est la différence entre la moyenne mensuelle des ressources et le montant maximum de l'API.

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'API entre 2002 et 2008

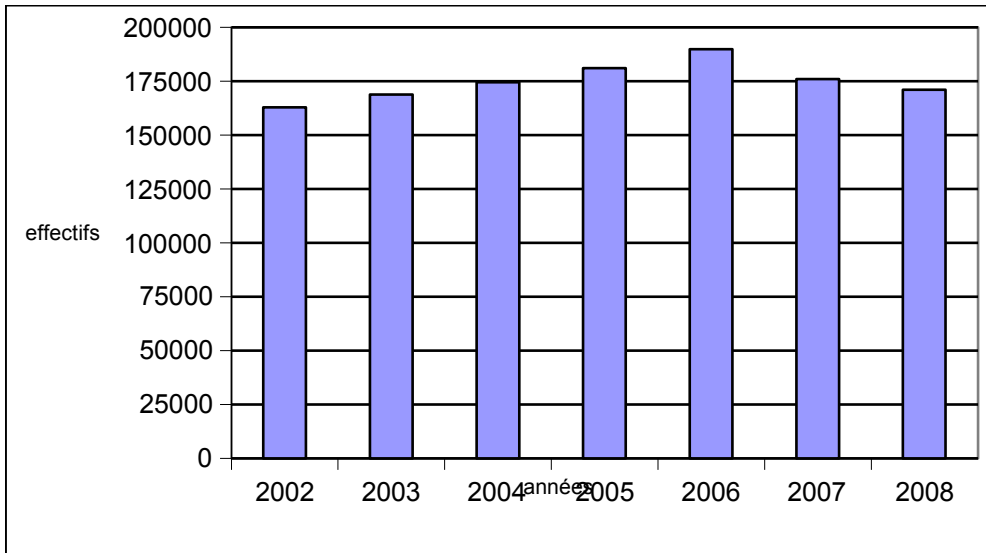
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaumont	112	117	116	102	108	119	115	108
Haute-Marne	504	535	575	593	598	609	550	520
France métropole	159637	162858	168792	174472	181060	189876	176032	171074

API/Chaumont



API/Haute-Marne

API/France



II. HABITAT/ENVIRONNEMENT URBAIN

1. Parc de logement

a. Evolution 2004-2008 du nombre de locaux d'habitation

Définition

Pour le dénombrement des locaux d'habitation à l'année n, il y a une distinction qui se fait entre les maisons et les appartements.

Interprétation et limites

Les garages et les dépendances qui sont extérieurs à la maison sont comptabilisés comme des locaux d'habitation. Le territoire concerné est Chaumont-Brottes.

Type de locaux D'habitation	2004	2005	2006	2007	2008
maisons	5550	5571	5592	5609	5613
appartements	7877	7869	7961	8075	8107
dépendances bâties	4325	4373	4414	4512	4560
Isolées (garage, caves...)					
maisons exceptionnelles	4	3	3	3	3
Type château					
Total	17756	17816	17 970	18199	18283

Sources : Services Fiscaux

2. Rythme de construction

a. Nombre de logements sociaux neufs mis en location par type de financement

•Définition

Le parc social est constitué des logements loués par des offices ou des sociétés HLM. Les HLM sont des logements qui peuvent être proposés à loyer réduit, grâce à des financements de l'Etat. Pour pouvoir être construits, les logements HLM reçoivent différentes aides, de l'Etat, des entreprises (le 1% logement est destiné à loger les salariés) et des Mairies (elles garantissent les emprunts sollicités par les organismes HLM). Ces logements sont la propriété d'organismes HLM autorisés à solliciter et obtenir des aides de l'État.

Les logements concernent le parc social de Chaumont-Habitat.

Il y a 3 catégories de financement qui concernent les logements de Chaumont Habitat. Le type de financement conditionne l'accès à 1 logement selon les ressources des personnes.

- P.L.A.I. : Prêt locatif d'aide à l'intégration. Ce type de financement permet aux personnes qui ont des ressources inférieures à 30% des plafonds HLM classiques d'accéder à un logement.

- P.L.U.S. : Prêt locatif à usage social. Il concerne les personnes dont les ressources correspondent au plafond HLM classique.

- P.L.S. : Prêt locatif social.

Il concerne les personnes aux ressources supérieures à 30% du plafond HLM classique. Au delà de ces critères, on ne loge pas les personnes.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes. Pour le calcul de ces ressources, on tient compte des revenus imposables de chaque personne vivant au foyer du locataire au titre de l'avant-dernière année précédant la signature du bail.

FINANCEMENT	NOMBRE DE LOGEMENTS		
	2005	2006	2007-2008
P.L.A.I.	6	0	0
P.L.U.S	33	46	0
P.L.S	1	16	0

Sources : Chaumont Habitat

b. Nombre de logements sociaux neufs mis en location par type d'infrastructure

•Définition

Il y a deux types d'infrastructure:

- les logements individuels (une seule entrée sur rue pour un seul locataire)
- les logements collectifs (entrée commune pour plusieurs locataires). Les collectifs vont de 2 (Rez-de-Chaussée + 1 étage) à 11 étages.

•Interprétation et limites

Pour les logements collectifs seront indiqués le nombre de bâtiments ainsi que le nombre de logements que chacun comprend. Le territoire concerné est Chaumont-Brottes

Types	Nombre de logements			
	2005	2006	2007	2008
Individuels	16		0	0
Collectifs	24	62	0	0

Sources : Chaumont Habitat

c. Nombre de logements sociaux neufs mis en location par an et par typologie

•Définition

La typologie des logements sociaux de Chaumont Habitat comprend :

- T1 - T2 - T3 - T4 - T5 - T6 - T7

Le chiffre correspond au nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain).

•Interprétation et limites

Les typologies bis (pièce supplémentaire mais pas fermée) sont incluses dans le niveau inférieur : ex T1 bis compté dans les T1. Le territoire couvert est Chaumont-Brottes

Typologie	Nombre de logements			
	2005	2006	2007	2008
Type 2	0	4	0	0
Type 3	26	36	0	0
Type 4	8	15	0	0
Type 5	6	7	0	0

Sources : Chaumont Habitat

d. Nombre de permis de construire autorisés

•Définition

Le seuil minimum de la validité d'un permis de construire est de 20 m²

•Interprétation et limites

Le nombre de permis de construire délivrés se fait selon la nature du logement. Ne sont comptabilisées que les constructions neuves en identifiant les logements individuels et collectifs. Les extensions sont exclues. Le nombre de permis de construire délivrés est identifié au jour de la délivrance et non de la construction. Toute demande de permis ne mène pas obligatoirement à une construction. Les annulations de permis ne sont décomptées que si elles sont faites la même année que la demande. Pour les logements collectifs, il faudra indiquer le nombre de logements dont ils sont composés.

Années	Nombre de PC logements individuels autorisés	Nombre de logements individuels autorisés	Nombre de PC logements collectifs autorisés	Nombre de logements collectifs autorisés
2000	19	57	1	22
2001	5	18	3	37
2002	9	49	3	147
2003	4	4	2	34
2004	13	21	4	17
2005	7	13	6	68
2006	4	4	1	13
2007	5	5	4	155
2008	6	6	3	82

Sources : Direction de l'Urbanisme – Ville de Chaumont

3. Réhabilitation

a. Nombre de logements sociaux réhabilités par an

•Définition

Une réhabilitation d'un logement correspond à des travaux d'amélioration. Ces derniers sont soit :

- internes au logement : souvent les pièces d'eau, ils peuvent concerner une pièce comme le logement complet.
- externes au logement : porte, fenêtre, toiture, façade.

Tous travaux d'amélioration entraînent une hausse du prix du loyer.

•Interprétation et limites

Le dénombrement des logements réhabilités fera la distinction entre ceux qui connaissent des travaux internes au logement et ceux qui connaissent des travaux externes au logement.

Nombre de logements réhabilités			
2005	2006	2007	2008
250	73	207	125

Sources : Chaumont Habitat

b. Nombre de logements privés réhabilités par des propriétaires bailleurs ou occupants avec les aides de l'ANAH

•Définition

Pour bénéficier des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), il faut :

- effectuer des travaux dans des logements achevés depuis 15 ans au moins.
- louer après travaux le logement pendant 9 ans, à titre de résidence principale.
- faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment.
- attendre l'autorisation écrite de l'ANAH pour commencer les travaux.

Les travaux doivent permettre :

- d'améliorer l'habitat en matière de sécurité, de confort, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées physiques.
- d'économiser l'énergie et d'améliorer l'isolation acoustique.

Ces travaux peuvent être réalisés dans les parties privatives ou communes des immeubles.

•Interprétation et limites

Pour les propriétaires bailleurs, le taux de subvention, variable selon le type de travaux, peut être majoré lorsque le propriétaire s'engage à respecter un plafond de loyer :

- si le logement est situé dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- ou si il est inscrit dans un programme social thématique pour le logement des personnes défavorisées (PST).

Années	Logements de propriétaires bailleurs réhabilités	Logements de propriétaires occupants réhabilités
2000	61	0
2001	56	0
2002	28	21
2003	34	18
2004	30	7
2005	9	11
2006	9	21
2007	4	19
2008	0	15

Sources : DDE – Service Urbanisme/Habitat

4. Prix

a. Prix moyen mensuel de la location des logements sociaux par typologie

•Définition

Le parc social est constitué des logements loués par des offices ou des sociétés HLM. Le chiffre correspond au nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain). La typologie des logements sociaux mis en location va de T1 à T7. Le chiffre correspond au nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) Le prix moyen de la location par typologie s'effectue en euros et par an. La révision du loyer ne doit pas excéder 10 % du loyer par semestre. Les prix varient à la baisse ou à la hausse selon les plans de subventions, les travaux de réhabilitation.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes

Typologie	Prix		
	2006	2007	2008
Type 1	149,49 €	163,00 €	167,56 €
Type 2	190,96 €	208,00 €	215,34 €
Type 3	232,87 €	242,00 €	250,13 €
Type 4	277,30 €	292,00 €	302,14 €
Type 5	327,63 €	347,00 €	357,07 €
Type 6	462,66 €	517,00 €	532,39 €
Type 7	568,26 €	597,68 €	-

Sources : *Chaumont Habitat*

b. Prix plafond autorisé du m² loué dans les logements privés conventionnés

•Définition

Il s'agit d'un régime juridique de location par lequel le bailleur signe une convention avec l'Etat, en contrepartie d'une aide qu'il a obtenue pour construire ou faire des travaux dans un logement. La convention ouvre droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) pour les locataires remplissant certaines conditions. Au moment de l'entrée en vigueur de la convention, le bailleur détermine le montant du loyer.

Le loyer est fixé par la convention, selon le type de conventionnement, dans la limite d'un loyer plafond maximum autorisé en fonction de la surface habitable multipliée par un prix au m² maximum.

La valeur du loyer annuel maximum par m² est fixée chaque année par circulaire du ministère du Logement. Dans chaque département, une commission d'amélioration de l'habitat :

Décide de l'attribution des subventions dans la limite des autorisations d'engagement notifiées par le directeur général ou prononce le rejet des demandes d'aide ;

- Décide du versement des subventions en application de l'article R. 321-21;
- Approuve les programmes d'actions intéressant son ressort ;
- Statue, pour la partie concernant son champ de compétence, sur le rapport annuel d'activité établi par le délégué local mentionné à l'article R. 321-11.

Année	Logements conventionnés inférieurs à 30 m²	Logements conventionnés supérieurs à 30 m²
2005	5 €/m ²	4,72 €/m ²

Année	Logements conventionnés inférieurs à 50 m²	Logements conventionnés supérieurs à 50 m²
2005	5,55 €/m ²	4,72 €/m ²
2006	5,68 €/m ²	4,82 €/m ²
2007	5,84 €/m ²	4,95 €/m ²
2008		
Logement social	6,02€/m ²	5,10€/m ²
Logement très social	5,45€/m ²	4,91€/m ²

Sources : DDE – Service Urbanisme/Habitat

Ce prix plafond conventionné est fixé au minimum 20 % en dessous du prix du marché locatif libre local.

NB : on distinguait jusqu'en 2005 les logements < ou > à 30 m² alors que, depuis 2006, on considère séparément les logements < ou > à 50 m².

5. Expulsions

a. Nombre d'expulsions effectives sur le parc de logement social

•Définition

Les expulsions effectives ne doivent pas s'effectuer pendant la période hivernale allant du premier novembre au 15 mars. Une expulsion est liée à une procédure, un avis d'expulsion causé par des dettes et parfois des troubles de voisinage. Entre l'avis d'expulsion et l'expulsion, il se passe un an minimum où le locataire concerné connaîtra plusieurs chances de s'en sortir.

- le bailleur décide d'une assignation;
- l'autorité administrative entame une enquête sociale (parfois la difficulté de rencontrer la famille peut conduire à la réquisition de la force publique avant de posséder les éléments attendus liés à l'enquête) ;
- mesures de sauvegarde mises en place par le juge (tutelle aux prestations sociales) (accord conclu avec le bailleur pour déterminer un échéancier d'apurement de la dette) ceci permet de différer la décision d'intervention de la force publique ; parfois le bailleur accepte que l'expulsion ne soit pas effective compte tenu du paiement par l'Etat d'un recours gracieux. En règle générale ce montant permet de solder la dette locative mais il peut également être assorti de la part du bailleur d'un engagement de relogement assurant mieux l'avenir de la famille, dans un cadre juridique renouvelé.

Ainsi l'action de l'autorité administrative est essentiellement axée sur la perspective du maintien dans le logement (sauf cas de mauvaise foi évidente) et vise ainsi à mettre en échec la décision de l'autorité judiciaire.

•Interprétation et limites

Le dénombrement des expulsions s'effectue quand les locataires ont quitté leur logement. Le territoire couvert est Chaumont-Brottes.

Années	Nombre d'expulsions
2003	6
2004	8
2005	11
2006	5
2007	13
2008	6

Sources: Chaumont habitat

III. SANTE/MEDICO-SOCIAL

1. Offre de soins

a. Evolution 2000-2008 du nombre de médecins libéraux et salariés par spécialité

•Définition

Les médecins ont soit le statut salarié ou libéral.

Les médecins comportent les médecins généralistes et spécialistes.

Les spécialités exercées sont :

- spécialités médicales (anesthésio-réanimation, pathologies cardio vasculaires, dermato-vénéréologie, gynécologie médicale, gastro-entérologie-hépatologie, pédiatrie, radiologie, rhumatologie et autres)

- spécialités chirurgicales (chirurgie générale, gynécologie-obstétrique, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, autres spécialités chirurgicales)

- psychiatrie

- biologie médicale

- médecine du travail, santé publique

•Interprétation et limites

Le dénombrement s'effectue par spécialité. A chaque spécialité, il faut indiquer le nombre de salariés et le nombre de libéraux.

Les données fournies au 1er janvier de l'année n correspondent à un état des lieux.

Années									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Médecins libéraux									
Médecine générale	39	38	36	36	36	37	38	38	39
Anesthésio-réanimation	3	4	5	5	5	5	5	5	5
Pathologies cardio-vasculaires	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Dermato-vénéréologie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Gynécologie médicale	1	1	1	1	1	3	3	2	2
Gastro-entérologie-hépatologie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Médecine interne	-	-	-
Pédiatrie	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Pneumologie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Radiologie	6	6	6	6	6	6	7	7	9
Rhumatologie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres spécialités médicales	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Chirurgie générale	2	2	2	2	1	1	1	2	1
Gynécologie Obstétrique	3	3	3	3	3	.	-	1	1
Ophtalmologie	4	4	4	3	3	2	2	1	2
Oto-rhino-laryngologie	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Autres spécialités chirurgicales	1	3	3	2	4	3	4	5	3
Biologie médicale	.	1	1	1	1	1	1	-	1
Psychiatrie	2	2	2	2	2	2	2	-	1
Santé publique et médecine du travail		-	-	-
Total	82	85	84	82	83	81	84	82	85

LIBERAUX

Sources : Adéli, au 01/01/2008

SALARIES

	Années								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Médecins salariés									
Médecine générale	33	35	37	35	38	44	39	37	39
Anesthésio-réanimation	6	6	6	5	5	4	7	7	8
Pathologies cardio-vasculaires	2	1	2	4	2	2	2	2	2
Dermato-vénérologie	1	-	-	-
Gynécologie médicale	-	-	-
Gastro-entérologie-hépatologie	1	1	1	1	1	1	1	-	-
Médecine interne	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pédiatrie	3	4	5	5	5	5	3	3	3
Pneumologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1
Radiologie	2	2	2	3	4	4	2	2	2
Rhumatologie	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres spécialités médicales	4	3	5	4	5	4	4	5	2
Chirurgie générale	2	2	2	2	4	4	2	2	2
Gynécologie Obstétrique	2	3	4	3	3	3	2	2	2
Ophthalmologie	-	-	-
Oto-rhino-laryngologie	-	-	-
Autres spécialités chirurgicales	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Biologie médicale	5	5	4	4	5	4	4	2	2
Psychiatrie	1	1	1	1	1	2	2	3	4
Santé publique et médecine du travail		1	1	2	2	2	2	3	3
Total	70	70	78	76	83	85	75	73	77

Sources : Adéli au 01.01.2008

b. Evolution 2000-2008 du nombre de professionnels de santé libéraux et salariés par spécialité

•Définition

Les professionnels de santé ont soit le statut salarié ou libéral. Ils comprennent les chirurgiens dentistes, les pharmaciens, les professions paramédicales (audio prothésiste, opticien lunetier, sage-femme, infirmier, infirmier psychiatrique, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, manipulateur ERM).

•Interprétation et limites

Le dénombrement s'effectue par spécialité. A chaque spécialité, il faut indiquer le nombre de salariés et le nombre de libéraux.

Les données fournies au 1^{er} janvier de l'année n correspondent à un état des lieux.

LIBERAUX

Spécialités des professionnels de santé libéraux	Années								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pharmacien	16	17	16	17	17	17	14	14	15
Chirurgien-dentiste	20	20	20	20	20	21	19	10	16
Audioprothésiste	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Opticien lunetier	2	2	2	2	2	3	3	4	3
Sage-femme	2	2	2	3	4	4	4	4	4
Infirmier	12	13	16	16	15	18	21	22	24
Infirmier psychiatrique	-		
Masseur kinésithérapeute	12	11	11	11	12	11	11	13	15
Pédicure podologue	7	7	8	9	9	9	9	9	8
Psychologue	2	2	2	1
Orthophoniste	3	3	4	4	3	4	3	1	2
Orthoptiste	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Ergothérapeute	-	-	-
Psychomotricien	-	-	-
Manipulateur ERM	1	.	1	1	.	.	-	-	-
TOTAL	77	77	82	85	84	82	88	91	89

Sources : Adéli au 01.01.2009

SALARIES

Spécialités des professionnels de santé salariés	Années								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pharmacien	14	11	10	11	12	16	14	15	14
Chirurgien-dentiste	5	5	4	4	3	3	3	3	3
Audioprothésiste	1	1	2
Opticien lunetier	8	9	9	9	12	13	12	11	12
Sage-femme	18	18	18	18	17	17	17	22	21
Infirmier	304	318	324	336	341	352	363	413	426
Infirmier psychiatrique	2	2	9	9	9	10	10	12	11
Masseur kinésithérapeute	7	8	9	9	9	9	9	8	9
Pédicure podologue	-	-	
Psychologue	11	19	22	4	26
Orthophoniste	2	2	3	3	3	3	4	-	4
Orthoptiste	-	22	1
Ergothérapeute	4	4	3	3	5	4	5	3	3
Psychomotricien	2	2	2	2	2	3	5	5	5
Manipulateur ERM	23	25	25	25	26	26	33	34	36
TOTAL	389	404	416	429	450	475	498	553	573

Source : Adéli au 01.01.2009

c. Nombre d'établissements de santé et capacité d'accueil en 2005-2008

•Définition

Un établissement de santé peut être :

- un établissement de court séjour hospitalier (hospitalisation complète, hospitalisation de jour, chirurgie ambulatoire et l'hospitalisation à domicile).

Les disciplines du court séjour hospitalier sont la médecine, la chirurgie et la gynécologie-obstétrique.

- un établissement de moyen séjour concernant les activités de soins de suite et de réadaptation. - un établissement de psychiatrie (psychiatrie infanto-juvénile, psychiatrie générale (adulte).

•Interprétation et limites

Ne seront indiqués dans le tableau final que les types d'établissements représentés sur Chaumont-Brottes. Les résultats (nombre de structures et capacité d'accueil) d'une année n seront valables au 31/12 année n. Dans le tableau seront indiqués le nom de l'établissement, son statut et sa capacité d'accueil (nombre de places agréées). Pour les établissements sanitaires, est affichée la capacité en lits par grand groupe de discipline autorisée (par un arrêté) et mise en œuvre (dont l'installation a été constatée et certifiée conforme).

Nombre d'établissements de santé et capacité d'accueil en 2005-2008

Type D'établissement	Nom de L'établissement	Capacité autorisée par année			
		2005	2006	2007	2008
Court séjour	Centre hospitalier général	268	292	268	270
	Centre médico chirurgical De Chaumont le bois	113	119	118	-
Moyen séjour	Centre hospitalier général	68	-	68	68
Psychiatrie	Centre Médical Maine De biran	59	56	46	46

d. Nombre de structures/établissements médico sociaux et capacité d'accueil en 2005-2008

•Définition

L'équipement médico-social comprend des structures et établissements :

- d'accueil des personnes âgées : maisons de retraite, Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D).
- d'accueil des adultes handicapés: établissements d'hébergement (foyer d'hébergement, maison d'accueil spécialisée, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé), établissements de travail protégé (centre aide par le travail, atelier protégé) établissement et services de réinsertion professionnelle:
 - de la protection de l'enfance : établissements d'aide sociale à l'enfance (établissement d'accueil mère-enfant, pouponnière à caractère social, foyer de l'enfance, maison d'enfants à caractère social, centre de placement familial social, autres
 - d'hébergement et réinsertion sociale : établissements pour adultes et familles en difficulté (CHRS (centre d'hébergement réinsertion sociale), CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile), centre d'accueil non conventionné aide sociale, centre provisoire d'hébergement
 - d'accueil des jeunes handicapés : établissements accueillant des déficients mentaux, polyhandicapés, troubles comportementaux, handicapés moteurs, déficients sensoriels, SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)
 - d'accueil en prévention : prise en charge médico psychologique ambulatoire à temps partiel d'enfants et adolescents en difficulté psychologique.

•Interprétation et limites

Pour chaque catégorie de structures et d'établissements médico-sociaux, il faut indiquer le nombre de places offertes ou le nombre de prises en charges selon l'établissement. Ne seront renseignés ici que les établissements gérés par la DDASS.

Nombre de structures/établissements médico sociaux et capacité d'accueil en 2005-2008

Type D'établissement	Nom de L'établissement	Capacité d' Accueil 2005 Nombre de Places agréées	Capacité d' Accueil 2006 Nombre de Places agréées	Capacité d' Accueil 2007 Nombre de Places agréées	Capacité d' Accueil 2008 Nombre de Places agréées
Accueil des Personnes âgées					
Maison de Retraite publique	Riaucourt	120	120	74	80
Maison de Retraite privée	Foyer Eugénie De Baudel	30	30	26	28
	Résidence docteur Jacques Weil	58	58	58	58
Accueil des Jeunes Handicapés					
IME	IME (institut Médico Pédagogique)	100	100	103	103
	Service d'éducation Spéciale et de Soins à domicile	9	9	11	11
	Etablissement Polyhandicapé pour Enfants et adolescents IME de Brottes	14	14	14	14
ITEP Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Internat	12	12	23	20
	Semi internat	7	7		
	SESSAD	8	8		
Hébergement d' Insertion Sociale					
	CADA	70	70	70	70
	RAC	19	19	19	19

Sources: D.D.A.S.S/ F INESS

e. Nombre d'équipements lourds en 2005-2008

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes. Pour chaque matériel lourd, sera indiqué dans quel établissement il se trouve.

Type	2000	2005	2007	2008	Lieu de présence
	Nombre				
Accél.hors Cyclotron	2	2	1	1	Centre Médico Chirurgical
Angio. SAI	1	2	1	1	Centre Médico Chirurgical + Centre Hospitalier de Chaumont
Auto dialyse	0	1	1	1	Unité d'auto dialyse de Chaumont
Caméra scintillation	1	1	1	1	Centre Hospitalier de Chaumont
Hémodialyse. Aigus	1	1	2	2	Centre Hospitalier de Chaumont
Hémodial. A centre	2	2	1	1	Centre Médico Chirurgical
Scanographe	1	1	1	1	GIE Imagerie médicale Haute Marne sud
Total	8	10	8	8	

Sources: D.D.A.S.S/ F INESS /01/01/2008

3. Bénéficiaires de la CMU

a. Nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) de base et complémentaire en 2006-2008

•Définition

La CMU : Couverture Maladie Universelle permet l'accès au droit commun dans le domaine de la santé pour tous. La CMU est financée par l'Etat et les organismes complémentaires, en l'occurrence les mutuelles, à hauteur de 1.75% de leur chiffre d'affaire. La CMU de base est ouverte à tout résident en situation stable et régulière, ne disposant pas de droits à un régime obligatoire d'assurance maladie. Le montant des ressources prises en compte correspond au montant du revenu fiscal de référence concernant l'année civile précédant la demande de CMU de base. Les personnes titulaires du Revenu Minimum d'Insertion et celles qui bénéficient de la CMU complémentaire sont également exonérées de cotisation. La CMU complémentaire est accordée sous condition de ressources. Elle permet de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des dépenses de santé, sans avoir à faire l'avance des frais.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes. Seront indiqués, le nombre de bénéficiaires de la CMU de base, complémentaire et des deux. Pour Chaumont-Brottes : nombre de bénéficiaires et part en % des bénéficiaires de la CMU de base, complémentaire et des deux sur l'ensemble de la population de Chaumont-Brottes. La validité des données de l'année n s'arrête au 30/04.

Sources: CPAM(Système Informationnel de l'Assurance Maladie) & CNAMTS

NB : La part se fait sur des données de population du recensement de 1999

b. Part en pourcentage sur l'ensemble de la population

	Part en % sur l'ensemble de la population								
	Chaumont Brottes			Haute Marne			France métropolitaine		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Complémentaire	10,20%	14.32%	13,68%	5,90%	7.91%	7,05%	7,60%	9.24%	7,60%
Base	4,00%	6,47	5,88%	1,70%	2.60%	1,97%	3,20%	3.77%	3,04%
Complémentaire et base	3,00%	5,04	5,28%	1,10%	1.55%	1,42%	2,10%	2.32%	2,00%

Sources: CPAM (Système Informationnel de l'Assurance Maladie) & CNAMTS

3. Handicap

a. Nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité sur la zone 52000 de 2006 à 2008

•Définition

Les personnes invalides appartiennent au régime 120. Il s'agit d'un revenu de remplacement suite à une maladie de longue durée. Le bénéficiaire perçoit d'abord des indemnités journalières, puis par la suite avec l'accord du médecin, il perçoit la pension d'invalidité. La personne a été obligatoirement salariée avant d'être malade et a moins de 60 ans. Pour percevoir une pension d'invalidité, la personne doit avoir été victime d'une maladie, ou d'un accident d'origine non professionnelle entraînant une diminution d'au moins 2/3 de sa capacité de travail, et une perte de salaire.

3 niveaux de pensions :

1^{ère} catégorie : le bénéficiaire travaille à temps partiel à côté

2^{ème} catégorie : la personne ne peut pas travailler du tout

3^{ème} catégorie: la personne a besoin d'une tierce personne (personne qui aide et soutient la personne qui ne peut plus assurer seule les actes de la vie quotidienne).

Le montant de la pension dépend à la fois des salaires et du degré d'invalidité (1, 2, 3^{ème} catégorie)

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est le code postal 52000 : Chaumont-Brottes et d'autres communes rurales environnantes (Brethenay, Buxières les Villiers, Chamarandes-Choignes, Condes, Euffigney, Jonchery, Laville aux Bois, Luzy sur Marne, Neuilly sur Suize, Semoutiers-Montsaon, Treix, Verbiesles, Villiers-le -Sec). Les coordonnées postales concernent les destinataires des règlements et non de la personne invalide.

Le nombre de personnes sous tutelle est non négligeable.

	52000						Haute-Marne					
	Effectif			Part en % sur l'ensemble de la population			Effectif			Part en % sur l'ensemble de la population		
Années	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité	233	235	224	0,73	1,34	1,3	1686	1690	1729	0,86	1,23	1,27

Sources : CNAMTS & CPAM (Système Informationnel de l'Assurance Maladie)

La population retenue concerne exclusivement le régime général (CPAM seule)

b. Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AEEH (l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)2002-2008

•Définition

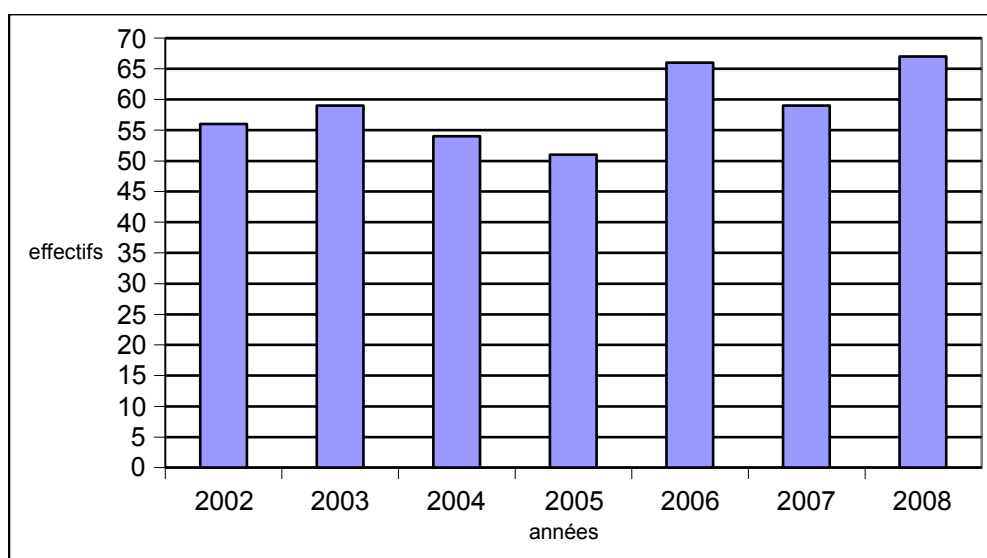
L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé qui remplace l'AES (Allocation d'Education Spéciale), est une aide dans l'éducation et les soins à apporter à l'enfant handicapé. Cette allocation est attribuée si : l'enfant a moins de 20 ans; a une incapacité permanente d'au moins 80 % (cette incapacité peut être comprise entre 50 % et 80 % si l'enfant fréquente un établissement spécialisé ou si son état exige le recours à un service d'éducation spéciale ou de soins à domicile); l'enfant n'est pas en internat avec prise en charge intégrale des frais de séjour par l'assurance maladie, l'Etat ou l'aide sociale.

•Interprétation et limites

Le nombre de bénéficiaires de l'AEEH est estimé à partir du nombre d'allocataires percevant l'AEEH au 31/12/année n. Pour la France entière à l'exclusion des DOM.

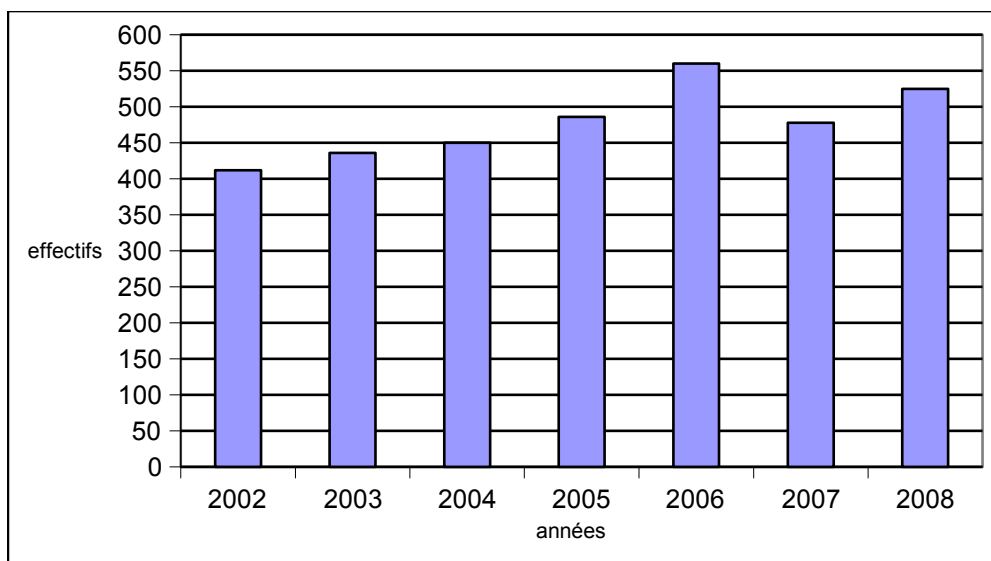
Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AEEH entre 2002 et 2008							
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaumont	56	59	54	51	66	59	67
Haute-Marne	412	436	450	486	560	478	525
France entière	104393	109542	115959	126418	142115	139861	146734

Sources : CAF



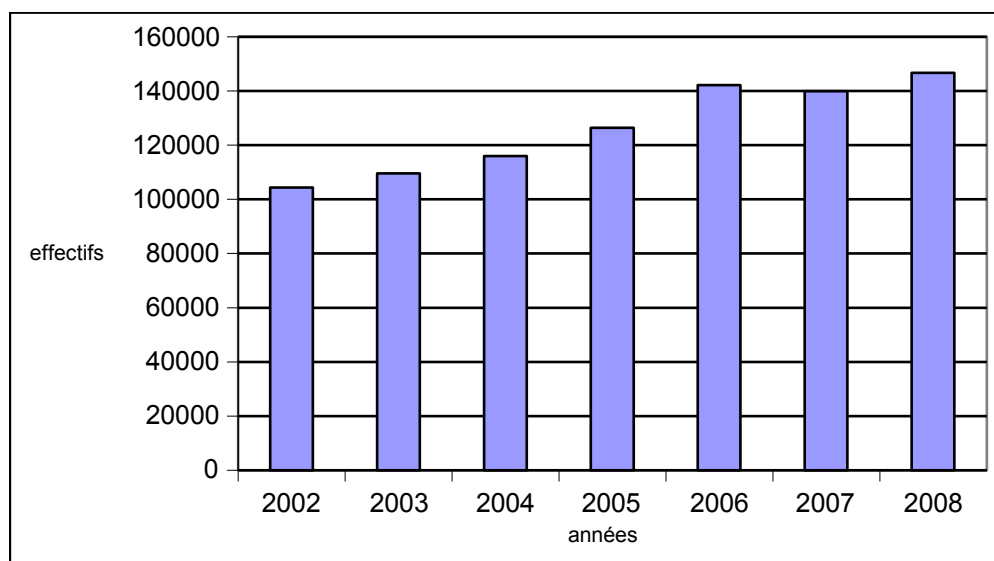
Chaumont

Sources : CAF



Haute-Marne

Sources : CAF



France

Sources : CAF

c. Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) 2001-2008

•Définition

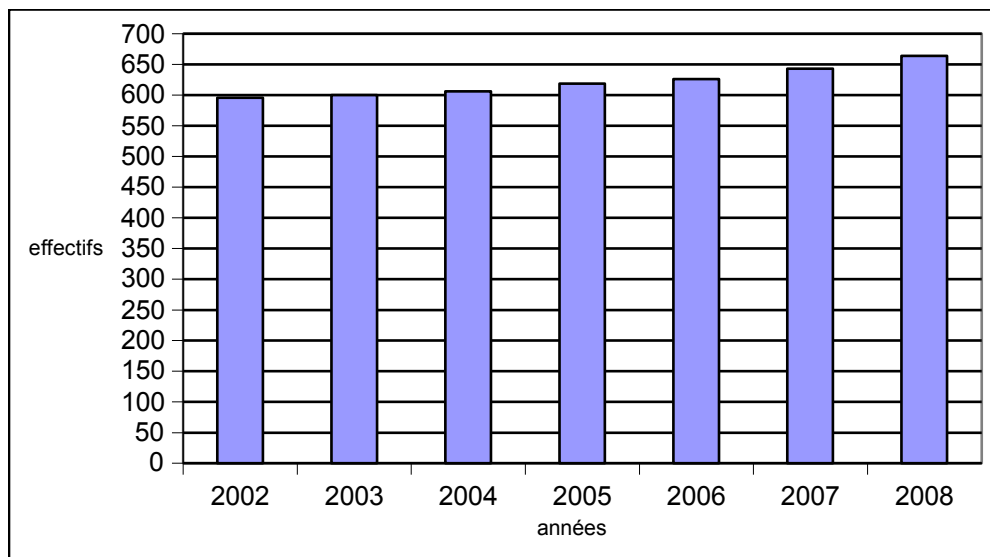
Cette allocation vise à assurer un revenu d'existence par l'Etat aux personnes handicapées pour faire face aux dépenses de la vie courante. L'A.A.H est attribuée à partir d'un certain taux d'incapacité, sous réserve de remplir des conditions de résidence, d'âge et de ressources.

•Interprétation et limites

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH est estimé à partir du nombre d'allocataires percevant l'AAH au 31/12/année n. S'agissant des allocataires domiciliés à Chaumont, l'indicateur prend en compte ceux dont la tutelle est gérée par l'UDAF domiciliée à Chaumont : la localisation est administrative pour ces allocataires. Les allocataires de Brottes sont inclus dans ce dénombrement. Cette allocation est soumise aux conditions de ressources, le montant maximum varie chaque année. Au 1er décembre 2008, le montant de l'Allocation est de 621,26€.

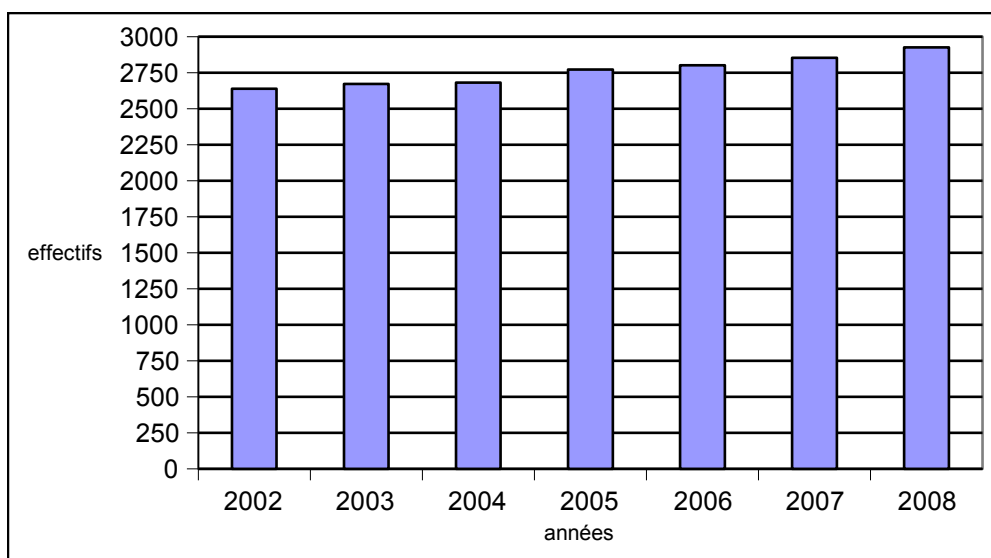
Evolution du nombre de l'AAH entre 2001 et 2008								
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaumont	588	596	600	606	619	629	643	664
Haute-Marne	2575	2639	2672	2681	2773	2802	2854	2927
France	673730	692037	707355	726967	741665	745136	754605	789377

Sources : CAF



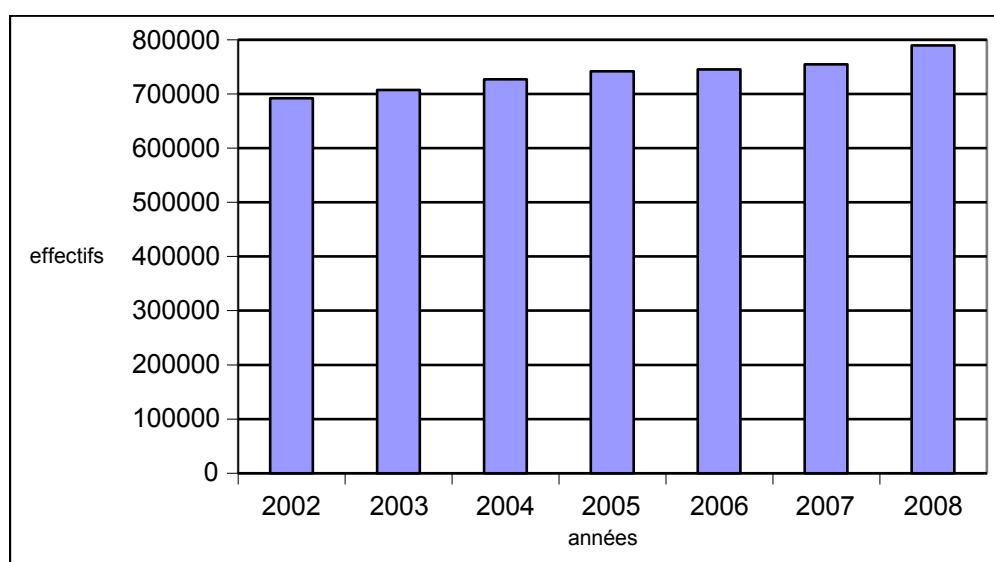
Chaumont

Sources : CAF



Haute-Marne

Sources : CAF



France

Sources : CAF

4. La consommation médicamenteuse

a. La consommation médicamenteuse : nombre de médicaments par habitant et coût unitaire par personne 2006 à 2008

•Définition

Il s'agit des médicaments présentés au remboursement, c'est à dire prescrits et facturés, non obligatoirement consommés. Les données concernent le régime général (CPAM) qui représente 79% de la population de Haute Marne. Le taux est calculé par tranche d'âge : 0-9 ; 10-19 ; 20-29 ; 30-39 ; 40-49 ; 50-59 ; 60-69 ; 70-79 ; 80-89 ; 90 et +.

•Interprétation et limites

Sont exclus, car non représentée au remboursement, la pharmacie non prescrite (auto-médication), mais également la pharmacie non codée, non remboursée, hospitalière, homéopathique, la LPP (matériel médical). Le territoire couvert est Chaumont-Brottes. Sont indiqués le nombre de boites par habitant et le coût unitaire par personne en euros. Les périodes retenues sont les dates de mandatement du 01/01 au 31/12 de l'année n. Ne comprend que les personnes issues du régime général (79% de la population de Haute -Marne).

Tranches d'âge	Nombre de boîtes par bénéficiaire						Montant de la dépense par bénéficiaire en euro					
	Chaumont-Brottes			Haute-Marne			Chaumont-Brottes			Haute-Marne		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
0/9 ans	18,4	18,1	16,5	21,7	20,6	18,6	117,5	128,8	114,8	129,3	132,6	125,7
10/19 ans	12,4	12,4	12,3	14,2	13,4	12,8	82	102,6	144,1	88,8	96,3	127,7
20/29ans	21,4	21,8	22,6	20,7	22	23,5	137	143,3	158,8	144,1	152,2	162,5
30/39	28,3	28,9	28,3	26,4	26,6	26,3	238,6	266,2	267,5	226	233,2	240,3
40/49	36,1	36,4	37,5	35,3	35,6	34,4	372,4	365,5	378,1	333,3	348,1	345,3
50/59	51,7	52,5	51	55,3	55,5	52,2	538,7	568,9	552,1	542,5	556,5	534,1
60/69	78,7	76,1	71,7	82,5	81,5	74,7	828,1	776,5	748,2	836,6	847,3	820,4
70/79	103,9	105,7	101	113,9	115,7	108,2	1134,3	1124	1094,9	1156,2	1179,8	1152,6
80/89	127,8	130	124	136,4	138	132,6	1221,8	1341,7	1262	1253	1292,8	1286,8
90 ans et +	128	148,9	144	143,2	154,6	155,1	1036,2	1234,5	1172,7	1104,2	1242,5	1263,3
Total	42,7	43,7	43,1	45,7	46,4	44,8	408,1	427,9	431,3	418,6	436,7	440,1

Sources: CPAM Système Informationnel de l'Assurance Maladie

b. Nombre de consultations médicales par habitant en 2005-2008

•Définition

Régime général (CPAM). Pour la Haute Marne, ce régime général concerne 79% de la population. Les consultations retenues sont : consultations de généralistes, de spécialistes, neuropsychiatres, visites de généralistes, de spécialistes et de neuropsie. Les périodes retenues sont : date de mandatement (paiement) du 1er janvier au 31 décembre.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes ; Le régime général ne concerne pas l'ensemble de la population de la ville : pour la Haute- Marne il représente 79% de la population. La saisie du code commune peut parfois être erronée. Le dénominateur correspond au recensement de la population de Chaumont- Brottes.

	Chaumont-brottes				Haute-Marne				Champagne Ardenne				France			
Années	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Nombre de consultations /habitant	6,79	6,47	6,39	6,21	6,69	6,46	6,48	6,22	6,95	6,86	6,88	6,48	6,76	6,63	6,64	6,1

Sources: CNAMTS & CPAM (Système Informationnel de l'Assurance Maladie)

c. Répartition par tranche d'âge du nombre de boîtes d'anxiolytiques et d'antidépresseurs délivrées par habitant de Chaumont-Brottes en 2006-2008

•Définition

Les anxiolytiques et les antidépresseurs sont des psychotropes (des substances qui modifient le psychisme) : médicaments prescrits dans le cadre d'angoisse et de dépression. L'anxiolytique est un tranquillisant, il apaise l'anxiété, détend les muscles, abaisse le tonus général. L'antidépresseur est beaucoup plus fort. Le dénombrement se fait par tranche d'âge décennale : 0-9 ans ; 10-19 ans ; 20-29 ans ; 30-39 ans ; 40-49 ans ; 50-59 ans ; 60-69 ans ; 70-79 ans ; 80-89 ans ; 90-99 ans ; 100 ans et +.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes. Les données du recensement de la population sont à actualiser.

Nombre boîtes/ habitant	ANXIOLITIQUES			ANTIDEPRESSEURS		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
0-9 ans	0,02	0,02	0,02	0	0,01	0,01
10-19 ans	0,07	0,07	0,07	0,04	0,03	0,03
20-29 ans	0,23	0,39	0,39	0,14	0,25	0,25
30-39 ans	0,52	0,84	0,84	0,36	0,6	0,6
40-49 ans	0,84	1,38	1,38	0,59	1,02	1,02
50-59 ans	1,45	1,79	1,79	1	1,28	1,28
60-69 ans	1,4	2,17	2,17	0,83	1,27	1,27
70-79 ans	1,64	2,44	2,44	0,96	1,49	1,49
80-89 ans	2,88	3,09	3,09	1,56	1,8	1,8
90-99 ans	2,5	3,62	3,62	1,1	1,86	1,86
100 ans et +	4,5	1,5	1,5	0	0,25	0,25

Source : (Système Informationnel de l'Assurance Maladie)
Population : Population protégée de la CPAM

5. Dépistage

a. Taux de participation des femmes 50-74 ans révolus de la zone 52000 aux différentes campagnes de dépistage du cancer du sein en 2005-2008

•Définition

La campagne est gérée par ADPS 52 (Association Départementale des Professionnels de Santé) localisée à Saint-Dizier pour le compte de l'Etat et du Conseil Général (invitation, suivi des invitations, exploitation du retour du courrier, double lecture des mammographies). Ce dépistage concerne les femmes âgées de 50 à 74 ans révolus, il a lieu tous les 2 ans. Tous les régimes sont concernés (régime général + sections mutualistes (Mutuelle Générale de l'Education Nationale, Mutuelle Générale, Mutualité Fonction Publique) ainsi que tous les autres régimes (agricole, commerçants...)

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est la zone du code postal 52000 (Chaumont, Brethenay, Buxières les Villiers, Chamarandes-Choignes, Condes, Euffigneix, Jonchery, Laville aux Bois, Luzy sur Marne, Neuilly sur Suize, Semoutiers-Montsaon, Treix, Verbiesles, Villiers-le-Sec) La population de référence (femmes 50-74 ans 52000 et de Haute Marne) est à diviser par 2. Au numérateur sera inscrit le nombre de mammographies (tests) réalisées sur les femmes de 50-74 ans révolus.

	Zone 52000				Haute-Marne		
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007
Taux de participation en %	44,7	48,5	49,4	49,39	47,2	61,8	53,5

Sources : cpam

NB: Chaumont-Brottes représente 81.4% de la population de la zone 52000 en 1999
La part se fait sur des données de population du recensement de 1999 qui est divisé par 2 car la campagne a lieu tous les deux ans.

IV. EDUCATION

1. Les établissements scolaires

a. Evolution du nombre d'établissements du 1^{er} degré et effectifs

● Définition

Effectif des écoles maternelles (publiques + privées) ; Effectif des écoles primaires (publiques + privées)

●Interprétation et limites

Données concernant l'année scolaire n ; n+1. Des élèves sont scolarisés à Chaumont, mais résident dans d'autres communes.

Etablissements	Nombre d'établissements				Effectifs			
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Ecole maternelles publiques	13	13	12	12	845	794	760	838
Ecoles primaire publiques	13	13	12	12	1269	1218	1175	1210
Total public	26	26	24	24	2114	2012	1935	2048
Ecoles primaires privées	1	1	1	1	303	349	338	350
Total général	27	27	25	25	2417	2361	2273	2398

Sources : Inspection Académique

b. Nombre d'établissements du second degré et sections d'enseignement supérieur et effectifs

●Définition

Effectif des collèges (publics+privés); Effectif des lycées d'enseignement général et technologique (publics + privés) (LEGT); Effectif des lycées professionnels (publics + privés) (LP)

●Interprétation et limites

Les données concernent l'année scolaire n;n+1. Des élèves sont scolarisés à Chaumont-Brottes, mais résident dans d'autres communes

Nombre d'établissements du second degré et sections d'enseignement supérieur et effectifs

Etablissements	Nombre	Effectifs (hors BTS)				Effectifs(BTS inclus)				Effectifs BTS				Nombre de BTS				
		2005 2008	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Collèges publics	3	1443	1472	1445	917													
Collèges privés	1	411	324	294	269													
Total	4	1854	1796	1739	1186													
LEGT Publics	2	1552	1493	1459	1395	1822	1745	1718	1580	270	252	259	185	6	5	5	5	
LEGT privés	1	251	226	205	191	287	262	240	121	36	36	35	36	1	1	2	2	
Total LEGT	3	1803	1719	1664	1586	2109	2007	1958	1701	306	288	294	221	7	6	7	7	
LP publics	3	1227	1185	1143	1063			1143	1063									
LP privés	1	43	16															
Total LP	4	1270	1201	1143	1063			1143	1063									
Total publics	8	4222	4150	4047	3365	1822	1745	4306	2653	270	252	259	185		5	5	5	
Total privés	2	705	566	499	460	287	262	534	121	36	36	35	36		1	2	2	
Total Général	10	4927	4716	4546	3825	2109	2007	4840	2774	306	288	294	221		6	7	7	

Sources : Inspection Académique

NB : LP publics : 3+1 LP intégré à un LEGT

LP privé : intégré au LEGT

C. Nombre d'établissements d'enseignement supérieur et effectifs

● Définition :

6 établissements d'enseignement supérieur préparent des étudiants à des formations post-bac

- Le lycée Oudinot (établissement privé) dispense un enseignement supérieur (bac + 2) avec un Brevet de Technicien Supérieur en comptabilité gestion
- Le lycée Bouchardon dispense plusieurs B.T.S :
 - ✧ B.T.S. (bac + 2) management unités commerciales
 - ✧ B.T.S informatique gestion
- Le lycée Charles De Gaulle dispose de plusieurs enseignements post-bac :
 - ✧ mise à niveau arts appliqués (1 an)
 - ✧ B.T.S (bac + 2) communication visuelle, option graphisme
 - ✧ B.T.S communication visuelle option multi-média
 - ✧ B.T.S. système Bois-habitat
 - ✧ B.T.S bois ameublement
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers : préparation au diplôme d'Etat d'infirmier. Formation en un peu plus de 3 ans.
- Le lycée Agricole avec :
 - ✧ B.T.S production animale
- L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (I.U.F.M) qui prépare la formation de professeur des écoles.

NOMBRE D'ETUDIANTS

Etablissement	Formation dispensée	Années 2005/2006	Années 2006/2007	Années 2007/2008	Années 2008/2009
Lycée Oudinot	BTS comptabilité gestion 1ère année	20	17	17	17
	BTS comptabilité gestion 2ème année	17	19	21	19
		total 37	Total 36	Total 38	Total 36
Lycée bouchardon	BTS management unités commerciales 1ère année			32	31
	BTS management unités commerciales 2ème année			26	28
		Total 52	Total 53	Total 58	Total 59
Lycée Bouchardon	BTS informatique gestion 1ère année			34	32
	BTS informatique gestion 2ème année			23	30
		Total 63	Total 67	Total 57	Total 62
		Total 115	Total 120	Total 115	Total 121
IFSI	1ère année infirmière diplôme d'état	54	51	52	52
	2ème année infirmière diplôme d'état	42	47	47	47
	3ème année infirmière diplôme d'état	42	35	43	41
		Total 138	Total 133	Total 142	Total 140
Lycée agricole	BTS production animale 1ère année		19	18	18
	BTS production animale 2ème année		23	23	18
			Total 42	Total 41	Total 36
Lycée Charles de Gaulle	Mise à niveau art appliqués	24	23	22	20
	BTS communication visuelle option graphisme 1ère année	12	11	15	15
	BTS communication visuelle option graphisme 2ème année	14	15	15	18
		Total 26	Total 30	Total 30	Total 33
	BTS communication visuelle option multimédia 1ère année	21	22	22	27
	BTS communication visuelle option multimédia 2ème année	24	22	22	37
		Total 45	Total 44	Total 44	Total 64
	BTS système bois habitat 1ère année	12	15	15	13
	BTS système bois habitat 2ème année	13	15	12	17
		Total 25	Total 23	Total 22	30
	BTS bois ameublement 1ère année	13	11	11	10
	BTS bois ameublement 2ème année	10	12	11	12
		Total 23	Total 23	Total 22	22
1ère année licence graphisme		14	18	17	
IUFM			95	123	126

Sources : Inspection Académique

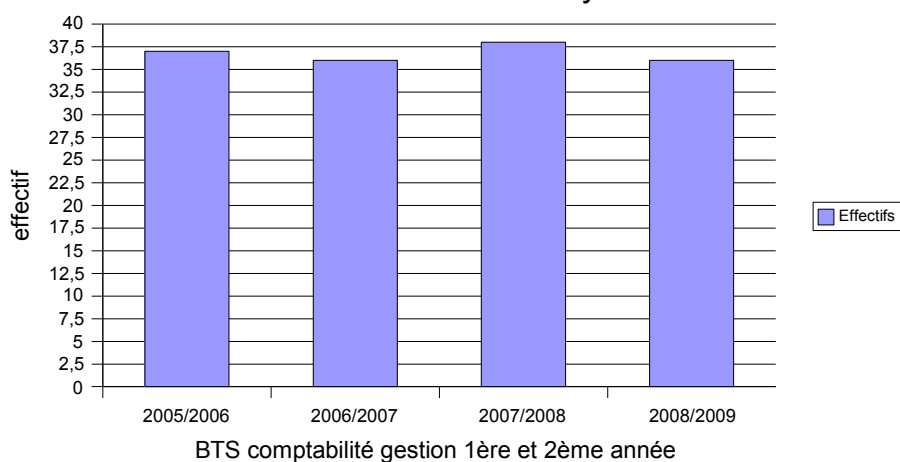
TOTAL

578

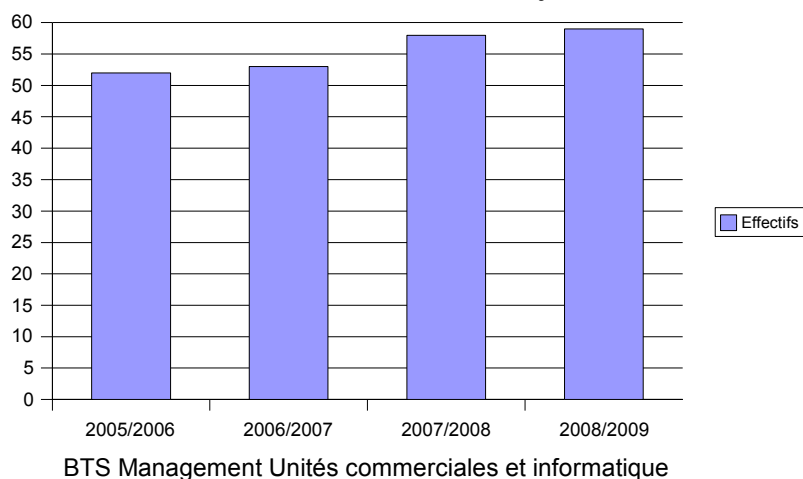
622

677

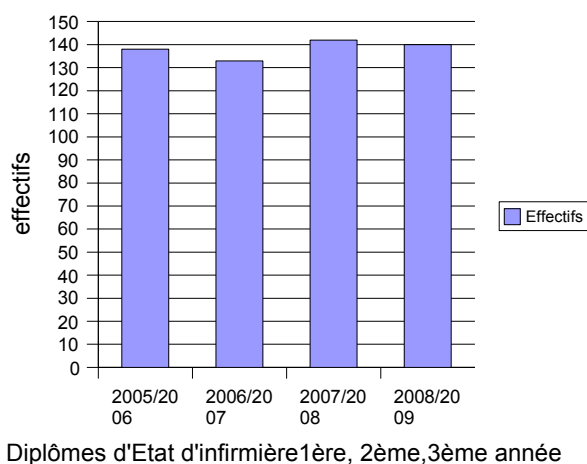
Evolution des effectifs étudiants lycée OUDINOT



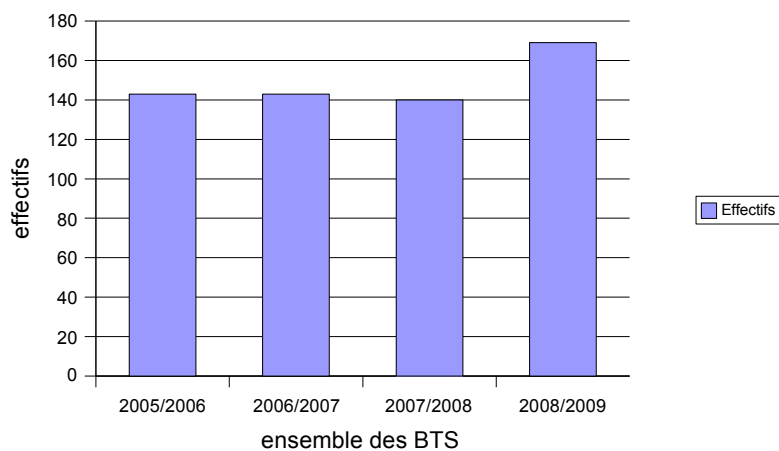
Evolution des effectifs étudiants Lycée Bouchardon



Evolution des effectifs étudiants IFSI



Evolution des effectifs étudiants Charles de Gaulle



d. Effectifs du C.F.A bâtiment de Chaumont

	Années scolaires								
	2000/ 2001	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009
CAP Maçon	53	68	64	62	68	85	86	99	74
CAP carreleur	15	16	19	18	16	21	23	21	17
CAP plâtrier plaquiste	24	32	32	23	24	29	38	50	29
CAP menuisier fabricant	28	26	26	25	23	25	30	22	13
CAP peintre applicateur	46	41	33	30	30	42	51	47	45
CAP solier moquetiste			7	3	7	6	6	8	8
CAP instal. sanitaire	24	21	24	27	18	30	26	21	20
CAP instal. thermique	35	43	38	31	54	37	47	42	29
MC METI						7	12	10	
BAC PRO MAV		4	3						10
BP MIGC					13	27	24	36	30
TOTAL	225	251	246	219	253	309	343	356	275

Effectifs du C.F.A.I.D de CHAUMONT au 31/12 de chaque année

	Années scolaires								
	2000/ 2001	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009
CAP BOULANGER	44	45	45	38	32	33	39	39	37
CAP PATISSIER	33	33	30	33	37	35	39	34	33
CAP BOUCHER	22	23	25	21	16	13	23	21	22
CAP CUISINIER	62	51	39	38	36	36	47	40	33
CAP RESTAURANT	43	36	22	19	24	19	25	25	26
CAP VENTE	39	55	52	40	32	32	21	23	32
CAP COIFFURE	44	45	42	46	44	29	27	25	24
CAP MECANICIEN	29	21	26	25	21	18	20	19	5
CAP CARROSSIER	25	26	23	20	19	20	21	15	13
CAP PEINT EN CARROSSERIE	5	8	13	7	6	4	8	7	7
BEP MECANIQUE	25	17	17	22	19	22	22	15	22
BEP VENTE	24	22	17	30	35	24	9	20	20
BEP HOTELLERIE	33	23	19	23	25	31	28	22	26
MC PATISSERIE		7	10	6	5	7	4	8	6
MC COIFFURE	5	3	9	5	7	10	10		9
BAC PRO COMMERCE	12	8	15	17	11	15	17	20	20
BAC PRO RESTAURATION	11	9	6	4	1	0	0	0	0
BTM PATISSIER	7		3	2	5	6	6	7	6
BP CUISINE		5	11	13	4	9	9	11	16
BP BOULANGER	12	15	12	10	3	0	4	11	11
BTS ACTION CO		30	27	30	11				
BTS FORCE DE VTE		4	0						
BTS CPTA GESTION		11	12	13		11	9	11	
BTS MUC					23	23	30		
CAP PATISSIER	44	45	45	38	32	33	39	39	
CAP BOUCHER	33	33	30	33	37	35	39	34	
CAP CUISINIER	22	23	25	21	16	13	23	21	14
CAP RESTAURANT	62	51	39	38	36	36	47	40	28

2. Les enseignants

a. Nombre d'enseignants du 1^{er} degré

•Définition

Nombre d'enseignants du premier degré dans les écoles maternelles et primaires (publiques et privées)

•Interprétation et limites

Distinction entre les écoles de Chaumont et de Brottes.

Pas de distinction entre privé et public

	Chaumont				Brottes			
Années	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Nombre d'enseignants	124	117	127	126	5	4	4	4

Sources : Inspection Académique

3. Nombre de postes

a. Nombre de personnels de santé et sociaux dans les établissements scolaires

•Définition

Nombre de personnels de santé et sociaux dans les établissements scolaires :
médecins, infirmiers, assistantes sociales

•Interprétation et limites

Les données concernent l'année scolaire n; n+1. Ces personnels ont également en charge d'autres secteurs, extérieurs à la ville de Chaumont.

NB : Ces personnels ont également en charge d'autres secteurs, extérieurs à la ville de Chaumont

Personnel de santé et sociaux	Effectif				
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
médecins	4	4	1	1	1
infirmières	4	4	7	7	7
Assistants sociales	2	2	2	2	3
total	10	10	10	10	11

Sources : Inspection Académique

b. Nombre d'ATSEM dans les écoles maternelles publiques en 2005-2006-2007-2008

•Définition

Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM). Ils sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de la propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Ils participent à la communauté éducative.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes . Le dénombrement se fait sur l'année scolaire. Sont indiqués le nombre d'ATSEM ainsi que l'équivalent temps plein correspondant.

A.T.S.E.M	Effectif	Equivalent Temps Plein
2005	31	26,7
2006	26	26,05
2007	29	25
2008		24,5

Sources : Direction enfance/ jeunesse ville de Chaumont

4. Diplômes et examens

a. Types de diplômes délivrés dans les établissements scolaires(2008-2009)

•Définition

Liste des différents diplômes préparés dans les établissements publics et privés de Chaumont-Brottes

•Interprétation et limites

Les données nominatives concernent l'année scolaire n;n+1

Certificat de formation générale (CFG)	Baccalauréat général
Diplôme national du Brevet (DNB)	Scientifique (S) * mathématiques * physique chimie
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Agent polyvalent de restauration Agent technique milieu familial et collectif Installation en équipement électrique Conducteur d'engins de travaux publics Peintre en carrosserie Conduite des systèmes industriels	* sciences et vie de la terre (SVT) * sciences de l'ingénieur (SI) Economique et social (ES) Littéraire (L)
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	Baccalauréat technologique
Brevet d'études professionnelles (BEP) Carrières sanitaires et sociales Vente action marchande Métiers de la comptabilité Métiers du secrétariat Bois et matériaux associés Travaux publics options ouvrage d'art et équipements industriels Technique de l'architecture et de l'habitat Maintenance des véhicules automobiles Electronique Electrotechnique Maintenance des systèmes mécaniques automatisés Métiers de la production mécanique informatisée carrosserie	<u>Sciences et technologie de la gestion (STG)</u> * communication et gestion des ressources humaines * mercatique * comptabilité et finances d'entreprise * gestion des systèmes d'information * gestion comptable * gestion commerciale Sciences médico-sociales Génie mécanique (option A productique mécanique) Génie mécanique (option D bois et matériaux associés) Arts appliqués
Baccalauréat professionnel Commerce Comptabilité Secrétariat	Brevet de technicien supérieur (BTS) Management des unités commerciales Informatique et gestion Système constructif bois et habitat Production bois Communication visuelle

Technicien menuisier agenceur Technicien productique bois Technicien du bâtiment : études et économie Travaux publics Economie, gestion de travaux Automobile, voiture particulière Technicien d'usinage Maintenance des équipements industriels Electrotechnique, énergétique équipement et communication	* option graphisme * option multimédia Comptabilité gestion des entreprises
--	---

Sources : Inspection Académique

b. Taux de réussite aux examens 2006-2009

•Définition

Taux de réussite aux examens suivants :

CFG (Certificat de Formation Générale), Brevet, Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP), Brevet d'études Professionnelles (BEP), Baccalauréat général, Baccalauréat professionnel, Baccalauréat technologique, Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

•Interprétation et limites

Les données concernent l'année scolaire n;n+1 et la session de n+1. Certains élèves sont scolarisés à Chaumont mais résident dans d'autres communes.

Liste des examens	% Chaumont Brottes				% Haute Marne				% Académie de Reims				% France métropolitaine			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
année	94,40	86	79,5		96,3	94,4	87,5									
CFG																
Diplôme national du brevet																
série collège	83,6	79,1	78,57	87,36	80	80,7	79,12	81,87	79,1	80,4	77,4	81,41	79,6	82,6	83,4	83,9
série technologique	75,3	79,2	73,33	100	79,6	78,1	67,9	86,28	76,2	78,8	66,8	84,64	77,4	80,7	78,4	82,3
série professionnelle	82,4			85,71	65,2	66,9	36,1	65,62	68,3	71,9	49,1	61,07	71,5	73,7	68,1	67,6
CAP																
production	83	76		91,31	81,8	82,5	81,64	87,61	79,9		76,43	80,33				
Service	83,3	95		100	76,8	88,3	84,08	88,62	72,3		77,77	82,37				
BEP																
production	72,2	73		84	71,5	73,3	77,08	80,67	68,5		72,83	75,56				
Service	87,3	85,4		82,26	83,5	79,9	82,11	80,22	83		80,39	77,08				
Baccalauréat professionnel																
production	83,7	76,9		95,05	81,9	76,5	76,02	92,97	76,1	78,7	75,5	89,25				
Service	88,9	89,6		92,98	82	76,8	77,03	86,15	85,5	77,1	73,4	87,49				
Baccalauréat technologique	74,9	80,6		85,89	76,6	74,3	75,72	82,87	77,9	76,2	76,08	80,72	76,3	79,5	80,2	
Baccalauréat général	81,5	87,9		87,91	76,20	85,6	85,96	84,26	80,2	83,8	85,02	85,78	84,1	87,6	87,8	
BTS																
production	76,8				77,6				65,5							
Service	78,4	69,8			66,9	67,2			66,8	63,7						

Sources : Inspection Académique

5. Les élèves

a. Taux de retard d'un an en classe de 6ème dans les collèges publics

•Définition

Le taux de retard pris en compte est de 1 an (toutes causes confondues : redoublement, maladie...).

•Interprétation et limites

Les données concernent l'année scolaire n; n+1. Des élèves sont scolarisés à Chaumont, mais résident dans d'autres communes.

	Chaumont Brottes				Haute-Marne				National			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Taux de retard en %	19,3	18,8	19,75	19,64	22,3	20,7	20,2	NR*	21,3	16,2	15,8	NR*

NR* Non renseigné

Sources : Inspection Académique

b. Nombre et taux d'élèves boursiers

•Définition

Taux de boursiers dans les collèges publics de Chaumont-Brottes. Taux de boursiers dans les lycées généraux et professionnels publics et privés. Les bourses d'état sont attribuables aux élèves français fréquentant le collège ou les lycées. L'établissement est habilité à percevoir les bourses d'état. Les barèmes sont fixés chaque année par le ministère et publiés au bulletin officiel. Les bourses sont attribuées en tenant compte des charges et des ressources de la famille. (taille de la famille, situation familiale). On prend en compte l'ensemble des revenus déclarés 2 années avant celle de la rentrée scolaire. Le montant des bourses dépend de la valeur du quotient familial, celui-ci détermine en effet le nombre de parts de bourse qui seront attribuées. Pour bénéficier d'une bourse pour l'année scolaire n ; n+1 il faut que le quotient familial (montant des ressources divisé par le nombre de points de charge) ne dépasse pas 877,80 €uros.

•Interprétation et limites

Les données concernent l'année scolaire n ; n+1. Des élèves sont scolarisés à Chaumont, mais résident dans d'autres communes.

Année	Nombre Chaumont			Taux Chaumont			Taux Département		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Collège	349	348	316	18,80%	19,40%	21.47 %	27,20%	26,00%	26.65 %
Lycée	382	350	350	21,20%	20,20%	20.61 %	24,90%	24,90%	25.82 %
LP	386	385	385	30,40%	33,50%	33.51 %	33,80%	37,60%	37.60 %

Sources : Inspection Académique

c. Nombre d'élèves externes, demi-pensionnaires et internes

•Définition

Nombre d'élèves externes, demi-pensionnaires et internes pour les collèges, les lycées et les lycées professionnels. Distinction entre le privé et le public.

•Interprétation et limites

Les données concernent l'année scolaire n ; n+1. Des élèves sont scolarisés à Chaumont mais résident dans d'autres communes.

Sources : Inspection Académique

	Internes				Demi-pensionnaires			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Collèges publics	22	33	27	29	613	638	643	731
Collèges privés	44	39	45	40	259	198	174	167
Total collèges	66	72	72	69	872	836	817	898
Lycées publics	489	426	418	592	793	746	702	935
Lycées privés		111	65	45		74	101	93
Total lycées	489	537	483	637	793	820	803	1195
LP publics	419	445	439	258	422	436	427	167
LP privés			0	0		9	0	0
Total LP	419	445	439	258	422	445	427	167
Total public	930	904	884	879	1828	1820	1772	1803
Total privé	44	150	110	85	259	281	275	260
Total général	974	1054	994	964	2087	2101	2047	2260

Sources : Inspection Académique

d. Orientation des élèves après la 3^{ème}

•Définition

Ces décisions d'orientation se font au cours du 3^{ème} semestre de l'année scolaire à l'issue du dernier conseil de classe. Il ne s'agit pas d'une décision des parents. Seront indiquées les parts des élèves orientés vers une seconde générale, une seconde professionnelle et vers le redoublement.

•Interprétation et limites

La différence entre les décisions d'orientation et la réalité à la rentrée ne s'explique que par un manque de places. Des élèves sont scolarisés à Chaumont mais résident dans d'autres communes que Chaumont.

années	Collèges de Chaumont					Département				
	2005	2006	2007	2008	2009	2005	2006	2007	2008	2009
Orientation 2 ^{nde} GT	63,50%	61,30%	66,7%	66,20%	67% %	59,80%	58,90%	58,90%	61,00%	61% %
Orientation CAP-BEP	34,00%	32,40%	32,50 %	32,50%	29,1% %	36,90%	38,50%	38,40%	36,30%	36,3% %
Redoublement	2,50%	6,30%	1,40 %	1,40%	3,80%	3,30%	2,60%	2,60%	2,80%	2,8% %

années	Académie					National			
	2005	2006	2007	2008	2009	2005	2006	2007	2008
Orientation 2 ^{nde} GT	62,10%	60,50%	60,10%	60,60 %	62,40%	60,80%	60,10%	60,40%	60,9
Orientation CAP-BEP	34,30%	36,10%	37,20%	36,70 %	35,30%	34,40%	37,20%	35,40%	35,30%
Redoublement	3,60%	3,40%	2,90%	2,80 %	2,30%	4,80%	2,70%	4,20%	3,80%

Sources : Inspection Académique

e. Nombre d'élèves inscrits à l'accompagnement à la scolarité

•Définition

Il y a 3 types d'accompagnements à la scolarité sur la ville :

- **Les Contrat Locaux d'Accompagnement à la Scolarité** : Cet accompagnement est géré par l'Union Départementale des Affaires Familiales et concerne les 6 - 17 ans. L'inscription est gratuite, le soutien se fait par des bénévoles qui ne sont pas enseignants et il se fait toute la semaine. Il s'agit plus d'un accompagnement social : devoirs, rencontres avec les familles. Initiales s'occupe plus du créneau individuel du mercredi.

- **L'Etude Surveillée**: concerne les 6-12 ans de l'ensemble des écoles publiques de la ville. Le soutien se fait par des enseignants et l'inscription est payante.

- **Coup de Pouce** : Piloté par La Ligue de l'Enseignement cette aide est gratuite et concerne les élèves de CP qui ont des difficultés. L'aide ne se fait que sur un an pour les élèves : apprentissage de la lecture, rencontres avec les familles.

•Interprétation et limites

Les bénéficiaires des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité ne comprennent pas les élèves dont s'occupe Initiales. Le territoire couvert est Chaumont-Brottes et le renseignement se fait sur l'année scolaire n ; n+1 sur le nombre d'inscrits.

Type d'accompagnement	Nombre d'enfants			
	2005	2006	2007	2008
Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité	118	106	110	96
Étude surveillée	450	398	415	398
Coupe de pouce	10	20	20	10

Sources : Service enfance/jeunesse ville de Chaumont

6. Protection Judiciaire de la Jeunesse

a. Les établissements Protection Judiciaire de la Jeunesse : répartition par tranche d'âge des résidents en 2005-2008

• Définition

Cet indicateur regroupe les établissements du secteur public (établissement justice) gérés directement par la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et des établissements habilitation justice (Secteur Associatif Habilité). Les jeunes sont envoyés dans ces établissements sous mandat judiciaire. Ils sont âgés de 14 à 18 ans. L'hébergement en secteur public comprend l'hébergement collectif, individuel et en famille d'accueil.

• Interprétation et limites

Il s'agit des établissements présents sur le territoire de Chaumont-Brottes, mais les jeunes y résidant proviennent de toute la région Champagne-Ardenne. Sera indiquée une répartition par tranche d'âge pour l'ensemble des établissements. Les tranches d'âge retenues sont : 13-15 ans; 16-17 ans; + de 18 ans.

Secteur Groupes d'âge	Secteur public				Secteur associatif habilité			
	2005	2006	2007	2008*	2005	2006	2007	2008
- de 10 ans	0	0	0	0	0	0	0	0
10 à 12	0	0	0	0	0	0	0	0
13 à 15	11	9	11	6	9	13	12	15
16 à 17	19	18	17	8	16	6	11	7
Plus de 18	0	0	1	0	0	0	0	3
Total	30	27	29	14	25	19	23	25

Sources : D.D.P.J.J

* Fermeture du foyer secteur public à partir du 1er septembre 2008

b. Évolution 2001-2008 du nombre de mesures d'investigation secteur public

● Définition

Mesures d'investigation : mesures d'informations (recueil de renseignements socio-éducatifs, enquête sociale, mesures d'investigation et d'orientation éducative)

Investigation secteur public	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Civil	54	92	86	101	79	155	195	215
Pénal	170	214	300	327	216	272	175	150
Total	224	306	386	428	295	427	370	365

c. Nombre de jeunes bénéficiant de mesures de milieu ouvert civil en 2004 – 2008

- **Définition :**

Mesures de milieu ouvert : Ces mesures sont adressées par décision du magistrat. Elles sont en corrélation avec l'insertion des mineurs. Les mesures sont soit en milieu ouvert ou pénal.

Le milieu ouvert concerne tout ce qui n'est pas de l'hébergement. Les mesures en milieu ouvert du secteur public se classent selon 5 thèmes : mesures d'investigation : mesures d'informations (recueil de renseignements socio-éducatifs, enquête sociale, mesures d'investigation et d'orientation éducative), mesures éducatives : mesures judiciaires conçues pour les mineurs (Action Educative en Milieu Ouvert, Protection Judiciaire des Jeunes Majeurs, Liberté Surveillée, Liberté Surveillée Préjudicielle, mise sous protection judiciaire des mineurs délinquants, réparation pénale, placement), mesures de probation et de peines : Contrôle Judiciaire, Sursis avec Mise à l'Epreuve, Travail d'Intérêt Général, suivi socio judiciaire, stage de citoyenneté (le non respect est sanctionné judiciairement), sanctions éducatives : réponse intermédiaire entre la mesure éducative et la peine notamment pour les 10-13 ans qui avant cette mesure ne pouvaient faire l'objet que de mesures éducatives, aménagement de peine : s'appliquent aux mineurs condamnés à des peines privatives de liberté en milieu fermé (libération conditionnelle, placement extérieur, semi-liberté, placement sous surveillance électronique, suspension et fractionnement de peine, permission de sortir, autorisation de sortie sous escorte.

Secteur Tranches d'âges	Secteur public					Secteur associatif habilité				
	2004	2005	2006	2007	2008	2004	2005	2006	2007	2008
< à 10 ans	50	62	60	38	18		187	238	243	
10 à 12 ans	22	33	25	27	12		70	85		
13 à 15 ans	51	65	65	74	41		73	19	82	
16 à 17 ans	30	46	54	63	44		57		66	
+ de 18 ans	0	0	9	6	5		0		0	
Total	153	206	213	210	120	404	387	342	391	438
Domiciliés à Chaumont Brottes		23= 11.2%	24	26	12		30= 7.8%			

Sources : D.D.P.J.J

d. Evolution 2004-2008 du nombre de jeunes bénéficiant de mesures de milieu ouvert pénal

Secteur Tranches d'âges	Secteur public				
	2004	2005	2006	2007	2008
< à 10 ans	0	0	0	0	1
10 à 12 ans	4	4	2	6	9
13 à 15 ans	48	52	59	100	104
16 à 17 ans	123	108	81	119	146
+ de 18 ans	38	33	33	45	55
Total	213	197	175	271	315
Dont domiciliés à Chaumont Brottes		52=26.4%	39	60	66

Sources : D.D.P.J.J

7. Les Silos

a. Évolution 2000 – 2008 du nombre de lecteurs emprunteurs

•Définition

L'inscription est annuelle. Les inscrits sont appelés : lecteurs emprunteurs actifs.

•Interprétation et limites

Pour chaque année n, seront indiqués l'effectif de lecteurs emprunteurs actifs résidant à Chaumont-Brottes .

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005*	2006	2007
Nombre de lecteurs	4063	3871	3678	3512	3433		2451	2319

Sources : Les Silos

Pour des raisons informatiques, il n'est pas possible de fournir des données statistiques sur l'année 2005.

b. Répartition par tranche d'âge des lecteurs emprunteurs aux Silos en 2006 - 2008

Âge	Année 2006		
	Hommes	Femmes	Total
0/14 ans	425	394	819
15/24	212	352	564
25/59	404	732	1136
60 ans et +	89	172	261
Âge non déclaré			64
Total	1130	1650	2844
	Année 2007		
	Hommes	Femmes	Total
0/14 ans	373	361	734
15/24	195	307	502
25/59	336	636	972
60 ans et +	98	158	256
Âge non déclaré			280
Total	1002	1462	2744
	Année 2008		
	Hommes	Femmes	Total
0/14 ans			774
15/24			517
25/59			905
60 ans et +			257
Âge non déclaré			33
Total			2486

V. SECURITE/TRANQUILLITE PUBLIQUE

1. Crimes et délits par catégorie d'infractions

a. Nombre d'atteintes aux biens et aux personnes par catégorie d'infractions

• Définition – Interprétation et limites

Coups et blessures volontaires : définition législative et statistique.

Les atteintes contre les personnes comprennent : les séquestrations, les menaces ou chantages pour extorsion de fonds, menaces ou chantages dans un autre but, atteintes à la dignité de la personne, violation de domicile. Le dénombrement se fait annuellement en faisant la somme des séquestrations, des menaces ou chantages pour extorsions de fonds, menaces ou chantages dans un autre but, atteintes à la dignité de la personne, violation de domicile. Ces vols se font chez les particuliers à leur domicile. Le territoire couvert est Chaumont-Brottes

Les vols avec violence comprennent les vols dans les établissements financiers, chez les particuliers et sur les femmes sur la voie publique. Le dénombrement se fait en faisant la somme des vols dans les établissements financiers, chez les particuliers et sur les femmes sur la voie publique

Le dénombrement comprend les cambriolages faits dans les habitations principales, dans les résidences secondaires, dans les locaux industriels et commerciaux et dans les autres lieux. Le dénombrement à l'année se fait en additionnant les cambriolages faits dans les résidences secondaires, dans les locaux industriels et commerciaux, et dans les autres lieux.

Les vols simples sont des soustractions à autrui sans violence, effectué par un seul individu, sans effraction. Ils comprennent les vols simples effectués sur les chantiers, dans les exploitations agricoles, dans les établissements financiers, dans les locaux privés, chez des particuliers. Le dénombrement à l'année se fait en additionnant les vols simples effectués sur les chantiers, dans les exploitations agricoles, dans les établissements financiers, dans les locaux privés, chez des particuliers.

Les vols simples liés à l'automobile sont des soustractions à autrui sans violence, effectuées par un seul individu, sans effraction. Ils comprennent les vols de véhicules avec frêt, vols d'automobiles, vols de véhicules motorisés à 2 roues, vols dans un véhicule dit roulotte, vols d'accessoires de véhicules. Le dénombrement à l'année n s'effectue en additionnant le vol de véhicules avec frêt, les vols d'automobiles, les vols des véhicules motorisés à 2 roues, les vols dans un véhicule dit roulotte, les vols d'accessoires de véhicules.

Les atteintes aux mœurs comprennent les actes de proxénétisme, de viols sur majeur, de viols sur mineur, de harcèlement sexuel et autres atteintes sexuelles.

Le dénombrement à l'année n se fait en additionnant les actes de proxénétisme, les viols sur majeur, les viols sur mineur, les harcèlements sexuels, les autres atteintes sexuelles.

Les violences et mauvais traitements à enfants correspondent aux coups et blessures faits volontairement sur des mineurs de moins de 15 ans (mauvais traitement, carences de soins, abandon...)

Les destructions dégradations concernent les biens privés et publics et les véhicules. Le dénombrement à l'année n se fait en additionnant les destructions dégradations concernant les biens privés, publics et les véhicules.

IPM : Ivresse Publique et Manifeste. Les interventions se font généralement suite à une réquisition causée par un trouble de voisinage. La personne interpellée dort au poste de police.

Le dénombrement correspond au nombre de procédures.

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes.

Années Catégorie d'infraction	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Coups et blessures volontaires	98	92	80	71	98	104
Atteintes contre les personnes	48	53	66	53	84	59
Vols à main armée chez les particuliers à domicile	0	0	0	0	0	0
Vols avec violences	4	1	2	3	6	3
Cambriolages	147	112	108	107	89	117
Vols simples	319	329	340	291	270	292
Vols simples liés à l'automobile	401	393	227	188	191	167
Atteintes aux mœurs	32	30	28	34	20	39
Violences et mauvais traitements à enfant	3	1	2	12	32	13
Destructions/ Dégradations	361	411	383	383	332	420
Interventions relatives à l'ivresse publique et manifeste	41	40	67	53	61	79
Total	1454	1462	1303	1195	1183	1293

Sources : D.D.S.P 52

b. Comportement des usagers de la route par rapport à l'alcool et aux stupéfiants

•Définition

Alcool : être contrôlé positif à un contrôle d'alcoolémie consiste à posséder un taux d'alcool supérieur à 0,5 g d'alcool par litre de sang, équivalent à 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré. Entre 0,5 et 0,8 g/l de sang, il s'agit d'un cas contraventionnel (perte de points, suspension de permis), et supérieur à 0,8 g/l de sang, il s'agit d'un délit. Ceci concerne tous les citoyens, sauf les conducteurs de bus, qui sont positifs à l'alcool à partir de 0,10 mg d'alcool /l d'air expiré. Etre positif à l'alcool correspond à un fait quantitatif, à l'inverse d'être positif aux stupéfiants qui est un fait qualitatif : présence ou non de stupéfiants ayant un comportement sur le conducteur.

Pour les stupéfiants, il n'y a pas de contrôle systématique par manque de moyens sur le terrain (analyses très chères). Par conséquent, ceci explique les 100% pour la part de personnes contrôlées positives aux stupéfiants (contrôle quand soupçon très fort)

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes.

Usage	Années					
	Ratio et part en % en 2003	Ratio et part en % en 2004	Ratio et part en % en 2005	Ratio et part en % en 2006	Ratio et part en % en 2007	Ratio et part en % en 2008
Alcool	50/1570 soit 3,2%	66/3866 soit 1,7%	92/3863 soit 2,4%	110/2763 Soit 3,98%	104/2869 soit 3,62%	86/2224 soit 3,86%
Stupéfiants		7/7 soit 100%	7/7 soit 100%	3/3 soit 100%	6/6 soit 100%	NC

Sources : Direction Départementale de la Sécurité Publique 52

NB : Ratio : $\frac{\text{Nombre de personnes contrôlées positives}}{\text{Nombre de contrôles effectués}}$

Part : (ratio*100)

c Nombre d'infractions liées à la législation sur les stupéfiants et de la répartition par sexe et par âge des personnes concernées

•Définition

La distinction se fait entre usage et usage/revente. Le dénombrement des infractions concerne le nombre de dossiers, d'affaires. Mais sur une affaire, une ou plusieurs personnes peuvent être mises en cause. La répartition des personnes mises en cause se fait en croisant le sexe et l'âge (mineur/majeur).

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes

Infractions						
Années	Usage					Usage Revente Infractions
	Infractions	Personnes mises en cause				Toutes personnes confondues
		Hommes		femmes		
		Mineurs	Majeurs	Mineures	Majeures	
2004	67	17	53	1	2	8
2005	50	20	31	1	1	1
2006	57	9	44	0	2	3
2007	91	7	68	1	14	11
2008	90					
Évolution 2004/2008	35,80%					

Sources : Direction Départementale de la Sécurité Publique 52

d. Nombre d'outrages faits sur des personnes en charge d'une mission de service public

•Définition

La distinction se fait entre les outrages (verbaux) et les violences (physiques). Les personnes en charge d'une mission de service public comprennent :

- les adjoints de sécurité : les chauffeurs de bus, les préposés aux parcmètres, les responsables de crèche, les enseignants... (service public en général).
- les agents de la force publique: policiers, CRS, gendarmes...

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes.

Années					
Outrages et violences	2004	2005	2006	2007	2008
Outrages faits sur des personnes en charge de service public	30	17	30	30	50
Violences faites sur des personnes en charge de service public	11	15	16		

Sources : Direction Départementale de la Sécurité Publique 52

2. Plaintes liées à des problèmes de voisinage

a. Nombre d'infractions survenues dans le parc de logements de Chaumont Habitat

•Définition

Le parc social est constitué des logements loués par des offices ou des sociétés HLM. Les HLM sont des logements qui peuvent être proposés à loyer réduit, grâce à des financements de l'Etat. Pour pouvoir être construits, les logements HLM reçoivent différentes aides, de l'Etat, des entreprises (le 1% logement est destiné à loger les salariés) et des Mairies (elles garantissent les emprunts sollicités par les organismes HLM). Ces logements sont la propriété d'organismes HLM autorisés à solliciter et obtenir des aides de l'État.

Le dénombrement des infractions concerne deux types de territoire :

→ le territoire de Chaumont Habitat : toutes les parties communes (hall, cave, parking) sauf les logements. Pour celui-ci seront indiqués:

- les dégradations matérielles (incendie, tag, porte cassée),
- les atteintes verbales,
- les atteintes physiques.

→ les logements sociaux de Chaumont Habitat

- les nuisances sonores

•Interprétation et limites

Le territoire couvert par l'indicateur correspond au parc social de Chaumont-Habitat (Chaumont-Brottes). Le dénombrement s'effectue à partir des mains courantes. La main courante est ce registre sur lequel on inscrit brièvement les incidents enregistrés heure par heure.

Année 2005		Année 2006		Année 2007
Dégradations matérielles	168	Dégradations matérielles	488	533
Dégradations volontaires	130	Incivilités	125	
Incendies	25			
TAGS	13			
Nuisances sonores	281	Nuisances sonores	459	455
Atteintes verbales	50			
Atteintes physiques	14			

Sources : Chaumont Habitat

3. Les incidents dans les transports en commun

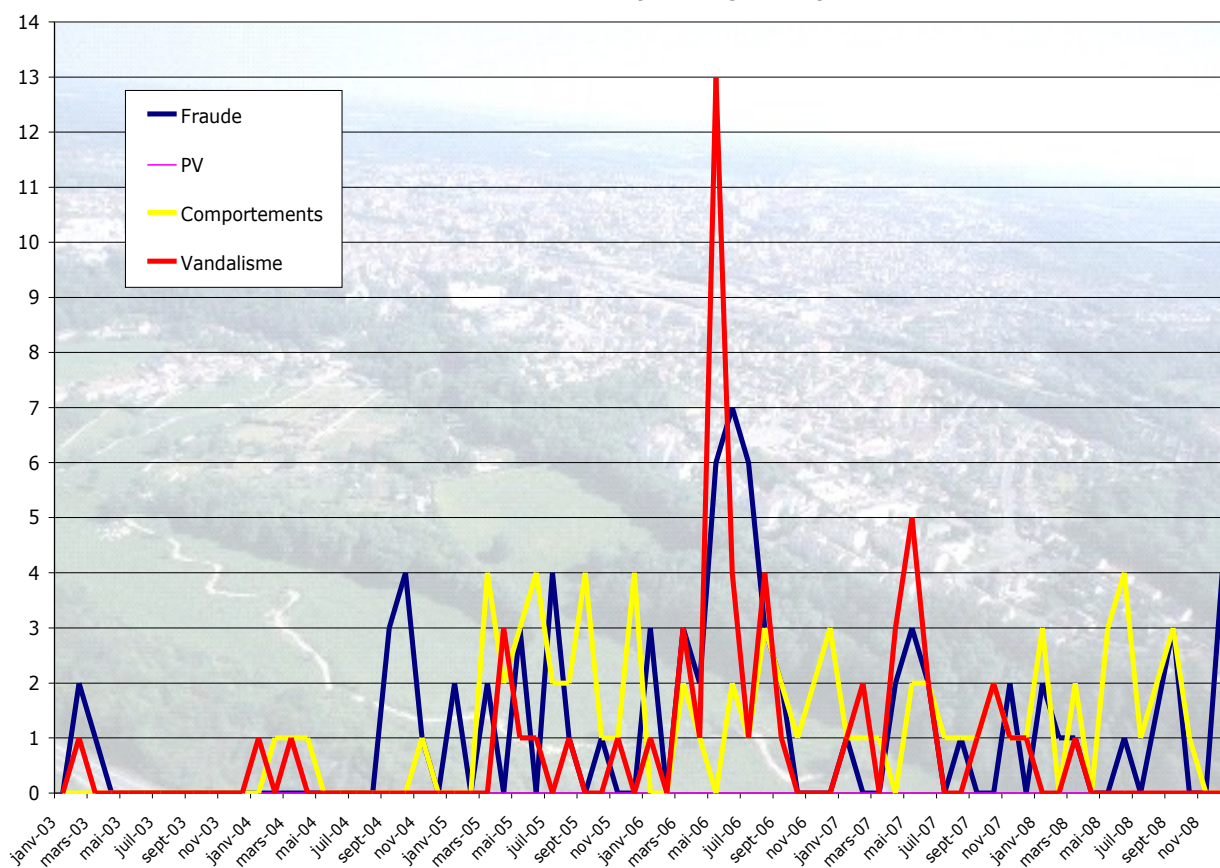
a. Nombre d'infractions survenues dans le parc de logements de Chaumont Habitat

Type incidents				
	Fraude/contrôle	PV	Comportements	Vandalisme
2003	3	0	0	1
2004	8	0	4	2
2005	13	0	27	7
2006	32	0	17	28
2007	11	0	14	18
2008	12	0	18	1

Sources : Communauté de Communes du Pays Chaumontais

Les incidents enregistrés restent stables en 2008, exception faite des constats de vandalisme qui diminuent fortement. C'est en septembre qu'est constaté le plus d'incidents, avec un volume tout de même relatif, à savoir 3 fraudes et 3 problèmes de comportements constatés.

Incidents sur le réseau Le Bus par catégorie depuis 2003



VI. EMPLOI/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Emploi

a. Évolution 2004 – 2008 de la répartition des Demandeurs d' Emploi en Fin de Mois (DEFM) toutes catégories par contexte familial au 4ème trimestre.

•Définition

Le nombre de demandeurs d'emplois est appelé « Demandeurs d' Emplois en Fin de Mois ».

D.E.F.M Contexte familial	Effectif Chaumont				
	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Sans conjoint</i>					
Sans enfant	844	855	819	768	768
1 enfant	135	128	128	121	128
2 enfants et +	106	124	123	121	119
<i>Ayant conjoint</i>					
Sans enfant	230	212	188	157	155
1 enfant	166	202	162	137	147
2 enfants et +	296	312	303	265	243
Ensemble	1777	1833	1723	1569	1561

D.E.F.M Contexte familial	Évolution 2007/2008 des effectifs en %		Part en % de chaque contexte familial en 2008	
	Chaumont	Haute-Marne	Chaumont	Haute Marne
<i>Sans conjoint</i>				
Sans enfant	-0,5	-4,7	49,19%	44,30%
1 enfant	-7,2	0,7	8,19%	6,85%
2 enfants et +	5,3	-3,7	7,62%	5,58%
<i>Ayant conjoint</i>	-6,1	-1,6	9,92%	12,07%
Sans enfant	3,5	-0,9	9,41%	11,49%
1 enfant	-12,3	-2,9	15,56%	19,66%
2 enfants et +	0	0	0	0
Ensemble	-2,9	-3,1	100,00%	100,00%

Sources : A.N.P.E

2. Évolution du type des entreprises par structure, par taille

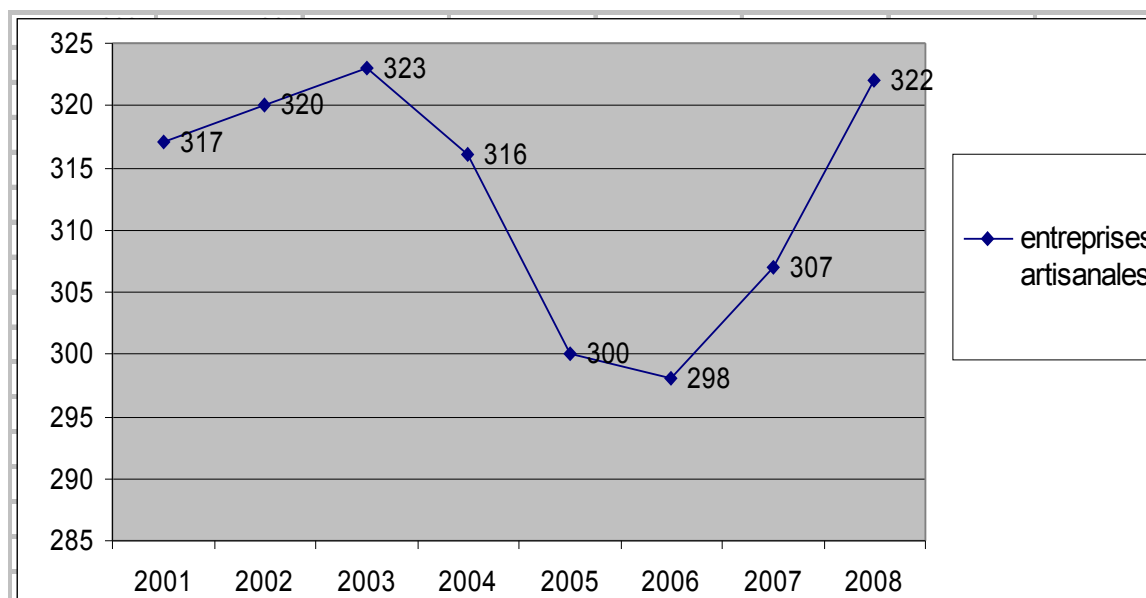
a. Nombre d'entreprises artisanales sur Chaumont – Brottes

•Définition

Une entreprise artisanale est immatriculée au Répertoire des Métiers géré par la Chambre de Métiers et de l' Artisanat de la Haute-Marne pour la ville de Chaumont. Deux critères définissent l'artisanat : l'activité et la taille. L'activité doit être de production, de transformation, de réparation ou une prestation de services. L'entreprise artisanale est également caractérisée par un effectif salarié modeste, limité généralement à 10 personnes au moment de sa création. Les entreprises comprennent l'artisanat pur, les artisans commerçants, les artisans agriculteurs.

•Interprétation et limites

Le territoire couvert est Chaumont-Brottes correspondant au canton Chaumont-Ville sur l' Observatoire économique de l' Artisanat et du territoire. Depuis 1999, le droit de suite permet à une entreprise artisanale de plus de 10 salariés de rester immatriculée au Répertoire des Métiers.



Sources : Chambre de Métiers et de l' Artisanat de la Haute-Marne

NB : 2005 : 34 créations et 36 radiations Solde net= - 2

2006 : 31 créations et 22 radiations Solde net = + 9

2007 : 33 créations et 18 radiations. Solde net : + 15

b. Densité du nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2008

•Définition

Le calcul de la densité se fait pour 10000 habitants.

2008	Chaumont-Brottes	Haute-Marne
Densité du nombre d'entreprises artisanales pour 1000 Habitants	123,9	136,9

Sources : Chambre de Métiers et de l' Artisanat de la Haute-Marne

c. Répartition des entreprises artisanales de Chaumont-Brottes par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2008

•Définition

La répartition se fait selon la NAR7 (Nomenclature d' Activité du Répertoire) :

0 = alimentation ; 1 = travail des métaux ;

2 = cuir, textile, habillement ; 3 = bois et ameublement ;

4 = autres fabrications ; 5 = bâtiment ;

6 = réparations, transports, services.

Nomenclature d'activité du répertoire NAR7	2007		2008	
	Chaumont Brottes	Dont Brottes	Chaumont	Dont Brottes
Alimentation (autre que viande +viande)	47		52	
Travail des métaux	9		8	1
Cuir , textile, habillement (textile+cuir)	7		7	
Bois et ameublement (scierie, ébénisterie, tapisserie, décoration)	8		10	
Autres fabrications (matériaux de construction,céramique, verre, chimie, papier, imprimerie, arts graphiques, articles divers)	26	1	27	1
Bâtiment (Maçonnerie, couverture,plomberie, chauffage, menuiserie, serrurier,installation électrique,aménagement, finitions, terrassement, travaux divers)	74	5	83	5
Réparations, transports, services (transport, blanchisserie, teinturerie, soin à la personne, autres)	127	5	135	4

d. Evolution du nombre global d'établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés en 2005 – 2008

•Définition

Nombre global d'établissements inscrits au RCS avec un détail apporté par catégorie d'activité : Industrie- Commerce – Services.

•Interprétation et limites

Champ géographique : Commune de Chaumont-Brottes.

Catégorie	Nombre 2005	Nombre 2006	Nombre 2007	Nombre 2008
Commerce	389	284	286	396
Industrie	124	63	215	134
Services	284	209	65	310
TOTAL	797	556	566	840

Sources : CCI

e. Evolution du nombre d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2005 – 2008

● Définition

Sociétés avec un détail apporté par catégorie d'activité : Industrie- Commerce – Services. Nombre d'immatriculations au RCS durant la période de référence avec un détail apporté par catégorie d'activité : Industrie- Commerce – Services ;

● Interprétation et limites

Champ géographique : Commune de Chaumont-Brottes.

Catégorie	Nombre 2005	Nombre 2006	Nombre 2007	Nombre 2008
Commerce	5	37	30	28
Industrie	13	6	28	11
Services	30	24	8	43
TOTAL	48	67	66	82

Sources : CCI

f. Evolution du nombre de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés en 2005 – 2008

•Définition

Nombre de radiations au RCS durant la période de référence avec un détail apporté par catégorie d'activité : Industrie-Commerce-Services

•Interprétation et limites

Champ géographique : Commune de Chaumont-Brottes.

Nombre de radiations du RCS	
2005	92
2006	54
2007	50
2008	71

Sources : CCI

RADIATIONS EN 2008

Destination	Catégorie	RCS	RCS+RM	Total
Radiations	Commerce	11	2	13
	Industrie	3	1	4
	Service	10	6	16
Autres	Commerce	13	5	18
	Industrie	4	2	6
	Service	9	5	14
Total		50	21	71

Autres : vente, donation, mise en location, reprise par conjoint, fusion...

RCS : Registre du commerce et des sociétés

RM : Registre des métiers

Sources : CCI

3. Structures d'insertion

a. Nombre de structures, de postes ouverts et de personnes accueillies au sein des structures d'insertion par l'activité économique

● Définition

Structures conventionnées par l'Etat qui ont pour vocation d'accueillir "des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières".

Chaque année, une convention est conclue avec l'Etat, soumise à l'avis du Comité Départemental d'insertion par l'activité économique, elle détermine les conditions et modalités de versement de l'aide financière versée par le ministère de l'emploi ainsi que le nombre de poste d'insertion ETP ouverts ou de contrats aidés que la structure peut conclure sur une période déterminée.

La convention conclue avec l'Etat fixe le nombre de postes d'insertion ETP ouverts ou le nombre de contrats aidés que la structure peut conclure sur une période déterminée. En raison de l'individualisation des parcours et de la durée variable des contrats, le temps passé dans une structure sera variable d'une personne à une autre d'où l'importance de disposer d'indication sur le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'un contrat de travail au sein de la structure.

Ces structures sont regroupées en 3 grandes catégories :

- structures qui mettent à disposition auprès d'entreprises, de particuliers ou de collectivités locales à titre onéreux mais à but non lucratif, des personnes privées d'emploi. (Association Intermédiaire, Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion).
- structures qui produisent des biens et services en vue de leur commercialisation (Atelier Chantier d'Insertion),
- structures à but non lucratif développant des activités d'utilité sociale (ACI, Entreprise d'Insertion)

● Interprétation et limites

L'association intermédiaire TREMLIN 52 est présente sur l'ensemble du département 4 antennes (Saint-Dizier, Froncles, Chaumont, Langres) + des antennes en milieu rural; Le comptage se fait manuellement. Le conventionnement n'est pas forcément établi sur l'année civile.

L'association intermédiaire TREMLIN 52 n'est pas conventionnée sur la base d'un nombre de postes. Une partie des bénéficiaires des structures d'insertion situées sur Chaumont peuvent résider en dehors de Chaumont. Les associations chantiers d'insertion conventionnées sur un nombre déterminé de contrats aidés ont la possibilité de conclure deux types de contrats :

- x contrat d'avenir (bénéficiaires de minima sociaux : RMI, ASS, API, AAH)
- x contrat d'accompagnement dans l'emploi (ouvert aux chômeurs longue durée répondant à des critères définis par arrêté du Préfet de Région).

La durée de ces contrats peut varier de 6 à 24 mois. Les aides mobilisables varient selon le dispositif.

Nombre de structures, de postes ouverts et de personnes accueillies au sein des structures d'insertion par l'activité économique

	Places conventionnées	Personnes accueillies				
		2004	2005	2006	2007	2008
Ateliers du Viaduc	25 (activité palettes) 6 (activité papier/carton)	29	33	38	61	55
Vestiaire Service	12	10	16	14	15	16

TREPLIN	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de personnes mises à disposition	230	224	294	320	323
Nombre d'heures réalisées	42942	42761	46219	46962	52635

TSI	2004	2005	2006	2007	2008
Heures travaillées	16 530	14675	19622	15705	20169

Sources : ANPE

VII. SERVICES AU PUBLIC/EQUIPEMENTS

1. Ratio d'équipements par rapport à la population

a. Nombre d'établissements sportifs pour 1 000 hab.

Types d'établissements sportifs	Plein air	couvert	Plein air	couvert
	2005/2006	2005/2006	2007/2008	2007/2008
Chaumont	2,77	1,7	2,77	1,71
Haute-Marne	4,78	1,4	4,8	1,58

Sources : D.D.J.S. 52

Recensement de la population : 2006

2. Modes de garde

a. Nombre de places et d'heures effectuées dans chaque structure petite enfance de 2002 à 2008

● Définition

Les équipements petite enfance comprennent : des crèches : accueillent les enfants de 0 à 4 ans dans des locaux; des crèches familiales : 0-4 ans, assistante maternelle à domicile dépendant d'une crèche; halte garderie : 0-6 ans pour Bouchardon. La majorité des structures sont des structures multi-accueil où l'enfant peut être accueilli juste pendant une heure. Il y a 2 crèches (Cavalier et Rochotte), une crèche familiale, une halte garderie.

● Interprétation et limites

Le dénombrement se fait sur l'année civile. Tout est lié à une inscription préalable. Les enfants viennent de Chaumont-Brottes et de l'extérieur.

Années Structure petite enfance	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Crèche Cavalier							
Places	40	40	40	40	47	47	47
Heures	58020	47575	44295	38722	71310	76627	79285
Crèche Rochotte							
Places	30	30	30	40	45	45	45
Heures	47145	45195	49865	48458,5	74814	77222	82042
Crèche familiale							
Assistantes maternelles agréées	9	9	8	7	7	6	
Nombre d'agrément	22	22	21	18	19	17	
Heures	35330	33275	30275	28100	27021	24399	23331
Halte Garderie Bouchardon							
Places	20	20	20	20	20	20	20
Heures	27128	24172	24798	30304,5	29975	29416	31534
Halte Garderie Rochotte							
Places	10	10	10				
Heures	8584	8039	5086				

Sources : Service enfance/jeunesse ville de Chaumont

b. Nombre d'enfants inscrits sur les restaurants scolaires – les chiffres sont donnés par année scolaire et non civile

● **Définition**

Les élèves des écoles élémentaires et maternelles inscrits aux restaurants scolaires se répartissent dans 6 établissements maternels et primaires.

● **Interprétation et limites**

Champ géographique : Commune de Chaumont-Brottes et quelques élèves scolarisés sur la ville, mais dont les parents résident à l'extérieur.

Années	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Nombre d'élèves	675	709	660	698

Sources : Service Enfance/Jeunesse Ville de Chaumont

3. Le réseau de bus urbain

a. Nombre de lignes exploitées en 2007 2008: 6 lignes

Ligne 1 : Centre ville – Cavalier - Ribot

Ligne 2 : Centre ville – La Rochotte - De Gaulle

Ligne 3 : Centre ville – Val Varinot – De gaulle

Ligne 4 : Clos Dormoy – Centre ville – Moulin Neuf – Saint Aignan

Ligne 5 : Chaumont le Bois – Centre ville – Centre ville – De Gaulle

Ligne 6 : Centre ville – Choignes – Chamarandes

Sources : Communauté de Communes du Pays Chaumontais2008

La ligne 6 a vu son offre modifiée à la rentrée de septembre 2007 : 7 voyages allers et 6 retours, le reste de la journée étant transformé en service à la demande.

Pour un nombre total de 122 arrêts sur le réseau Le Bus.

En 2007 :

L'ensemble des abris de type Decaux a été remplacé courant 2007 par des abris de type Girod, offrant plus de confort d'attente au client voyageur.

L'information aux abris a été au même moment renouvelée avec un fond de cadre intégral offrant une information détaillée sur l'ensemble du service.

Nombre d'arrêts équipés d'abri bus Girod : 49

Nombre d'arrêts équipés d'abri bus Essor : 21

Nombre d'arrêts équipés de poteaux : 72

Pour un nombre total de 122 arrêts sur le réseau Le Bus

N° de ligne	Type véhicule	Nombre de départs aller	Nombre de départs retour	2007			2008		
				Kms/an	Durée moyenne trajet	Vitesse commerciale	Kms/an	Durée moyenne trajet	Vitesse commerciale
1	Gx 117	28	27	89392	30mn	16,5	86839	30mn	16,5
2	Agora	33	36	163412	20mn	15,6	165072	20mn	15,6
3	Agora/G x117	22	23	102885	30mn	15,9	103184	30mn	15,9
4	Master	24	23	73966	15mn	18,1	73939	15mn	18,1
5	Agora/G x117	13	13	63086	10mn	15,3	59025	10mn	15,3
6	Mercedes	11	9	43396	20mn	19,8	35807	20mn	19,3

Sources : Communauté de Communes du Pays Chaumontais2008

b. Nombre de kilomètres effectués par le réseau Le Bus

•Définition

La structure comprend le type de transport (bus et taxis bus), le nombre de lignes, le nombre de points d'arrêts (de chaque sens), le nombre de kilomètres parcourus annuellement.

•Interprétation et limites

Le réseau de Transport en Commun couvre les communes de Chaumont, Brottes et Chamarandes-Choignes. Pour chaque type de transport, sera indiqué le nombre de lignes et le nombre de points d'arrêt. Les kilomètres parcourus ne concernent que le réseau de bus.

Kilomètres	2005	2006	2007	2008	Ecart
Ligne 1	91347	92587	89392	86839	-3,00%
Ligne 2	157287	170796	163412	165072	1,00%
Ligne 3	98141	105813	102885	103184	0,00%
Ligne 4	71384	75689	73966	73939	0,00%
Ligne 5	57918	63214	63086	59025	-6,00%
Ligne 6	49316	50196	43396	35807	-17,00%
TOTAL urbain	525393	558295	536137	523866	-2,00%
Services scolaires	88793	94297	83437	83246	0,00%
Ligne Colombey Chaumont	12154	20121	17671	18167	3,00%
TOTAL	626340	672713	637245	625279	-2,00%

Sources : Communauté de Communes du Pays Chaumontais

Les kilomètres réalisés diminuent légèrement en 2008 ; la ligne 6, en raison de la diminution de l'offre de services réguliers effectuée 17 % de kilomètres en moins.

c. Fréquentation par titre de transport

•Définition

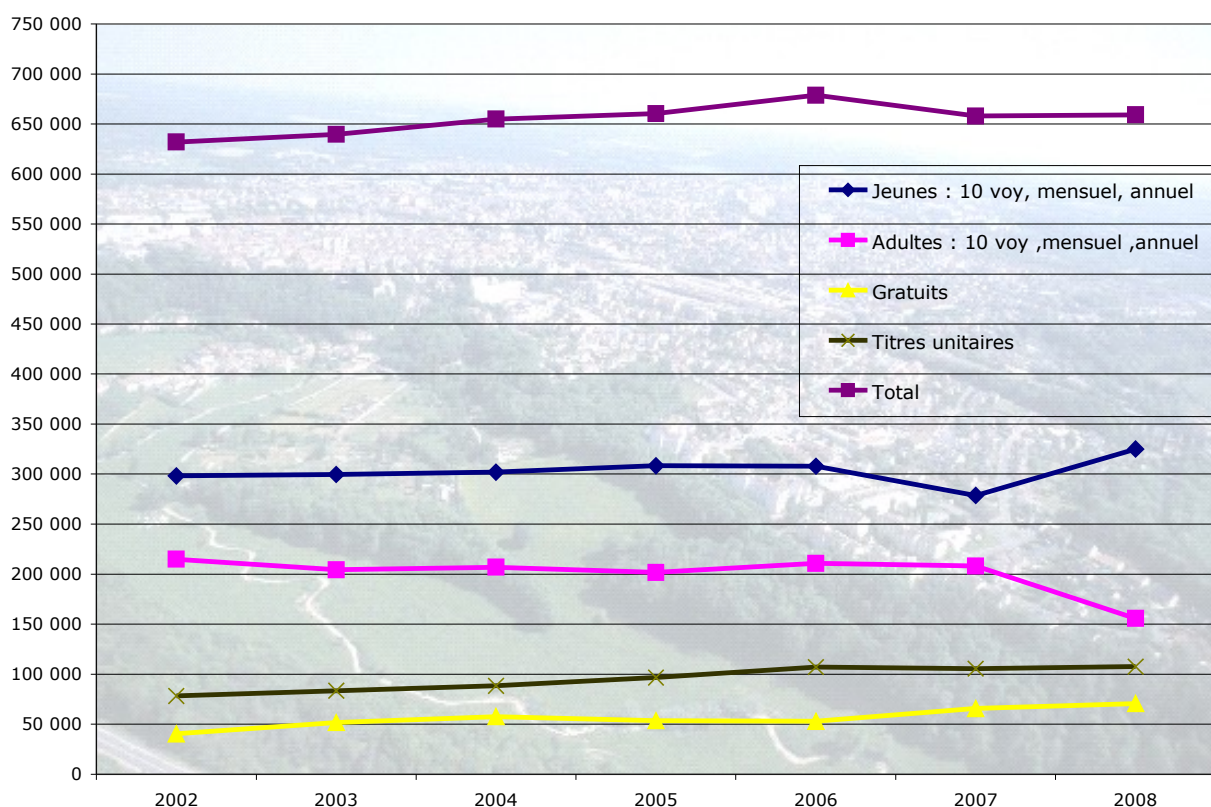
Les titres de transport comprennent :

- les cartes 10 voyages jeunes et les abonnements pass jeunes qui concernent les 4-16 ans et jusqu'à 25 ans pour les jeunes scolarisés sur Chaumont
- les cartes 10 voyages adultes et les abonnements pass bus pour les personnes à partir de 16 ou 25 ans selon les critères cités ci-dessus ;
- les titres gratuits pour les + de 65 ans sous condition de ressources,
- les demandeurs d'emplois et les personnes handicapées ;
- les titres unitaires.

•Interprétation et limites

Le Transport en Commun, ici, ne concerne pas le transport à la demande (taxi -bus). Le réseau de bus couvre les communes de Chaumont-Brottes et Chamarandes-Choignes. La fréquentation totale annuelle se fera en fonction du public concerné : jeunes, adultes, gratuits, titre à l'unité.

Fréquentation du réseau Le bus par titre depuis 2002



Sources : Communauté de Communes du Pays Chaumontais

VIII. VIE SOCIALE

1. Le monde associatif : aide à la personne

a. Evolution 2001-2008 de la distribution de repas pendant les campagnes d'hiver sur le site des Restaurants du Cœur

•Définition

Pendant la campagne nationale d'hiver, les Restaurants du Cœur distribuent des repas pendant 16 semaines, de l'ordre de 6 repas par semaine et par personne. Les familles bénéficiaires sont composées de 1 à 6 personnes. Une inscription préalable est obligatoire, et le droit d'être bénéficiaire de la distribution s'effectue par le biais d'un barème financier proportionnel à la taille des familles. Les données concernent la distribution. Le dénombrement se fait sur l'ensemble de la campagne en distinguant le nombre de familles bénéficiaires, le nombre de bénéficiaires et le nombre de repas distribués. La comparaison avec les données départementales permet d'estimer le poids en % de la distribution sur le site de Chaumont par rapport à l'ensemble des sites du département.

•Interprétation et limites

La campagne nationale d'hiver se déroule sur 16 semaines : du 1^{er} décembre de l'année n au 31 mars de l'année n + 1. Le site de Chaumont distribue des repas à des personnes haut-marnaises localisées le plus proche du site. Certaines personnes sont en situation de double dotation (12 repas par semaine par personne) liée à de très bas revenus, ceci explique la surestimation du nombre de repas distribués sur la campagne.

Sources : Les Restaurants du Cœur : antenne de Chaumont

Campagnes d'hiver	2001-2002-	2002-2003-	2003-2004-	2004-2005-	2006-2007-	Part en % Sur le département	2007-2008-	2008-2009-
La distribution								
Nombre de familles bénéficiaires	84	81	94	87	113	12,90%	221	307
Nombre de bénéficiaires inscrits	163	181	223	232	313	14,4%	471	555
Nombre de repas distribués	16992	20272	24976	22572	34527	14,10%	34610	40600

b. Evolution 1999 – 2008 du nombre de nuitées à l'accueil de nuit d'urgence de La Passerelle

•Définition

L'association La Passerelle travaille avec d'autres structures : Emmaüs, Secours Catholique. La Passerelle est l'administrateur. Sa mission est d'accueillir et de prendre en charge les personnes sans domicile fixe qui sont dans la rue, permettant d'initier ensuite un accompagnement social.

L'accueil de nuit se fait sur une période hivernale allant du 1^{er} novembre année n au 31 mars année n+1. Cette durée peut varier en fonction du temps.

L'accueil de nuit se fait de 20 h 30 à 08 h 30. Il concerne les hommes ainsi que leur chien.

•Interprétation et limites

Les personnes accueillies sont soit habituées (Chaumont) ou de passage. Pour les personnes de passage, l'accueil ne dépasse pas majoritairement 3 nuits. Seront indiqués par hiver (n ; n+1), le nombre de nuitées, le nombre de personnes accueillies et le nombre de jours d'ouverture.

ANNEES	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de nuitées	Nombre de personnes accueillies
1999/2000	152	795	87
2000/2001	132	545	42
2001/2002	151	502	47
2002/2003	147	727	60
2003/2004	158	570	68
2004/2005	151	580	56
2005/2006	151	594	48
2006/2007	152	512	75
2007/2008	164	185	47
2008/2009	150	339	70

Sources : La Passerelle

c. Evolution du nombre de nuitées dans les différents services du Relais Accueil Chaumontais entre 2001 et 2008

NB : Le nombre de nuitées en baisse entre 2002 et 2003 correspond aux demandeurs d'asile qui ne sont plus pris en charge par le Relais Accueil Chaumontais.

Années	Nuitées
2001	14833
2002	16301
2003	10391
2004	12010
2005	11193
2006	11118
2007	9 949
2008	10600

Sources : Relais Accueil Chaumontais

d. Evolution 2001 -2008 de la composition en pourcentage du public hébergé sur les services du Relais Accueil Chaumontais

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Enfants de - 6 ans	9,8	2,7	8,2	11,1	6,8	3,5	5,4	5,7
Enfants de + 6 ans	11,1	10	8,2	6,4	6,1	4,9	7,3	7,1
Hommes	49,6	62,7	56,3	53,3	60,1	64,8	57,8	60,5
Femmes	29,5	24,6	27,3	29,2	27	26,8	29,5	26,7

Sources : ASLO/Relais Accueil Chaumontais

e Répartition en % par tranche d'âge du public accueilli sur le Relais Accueil Chaumontais en 2001-2008

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
18/20 ans	15,5	15,3	14	16,3	18,6	14,6	20	17,6
21/25 ans	21,2	21,4	12,7	19,9	17,1	20	13,1	25,3
26/30 ans	17,1	15,3	18,5	16,3	12,4	9,2	13,1	13,9
31/40 ans	22,3	24,4	31,2	17	23,3	22,3	19,3	15,5
41/50 ans	18,7	16,8	15,9	17,7	14,7	15,4	17,2	14,7
51/64 ans	3,6	5,3	7	12,8	13,2	10,2	15,9	13
65 ans et +	1,6	1,5	0,6	0	0,8	2,3	1,4	0

Sources: Relais accueil chaumontais

f. Evolution du nombre de personnes accueillies en 2001-2008

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Présentes au 31/12 de l'année n - 1	26	59	35	35	29	36	27	25
Entrées dans l'année n	218	91	148	136	119	106	139	256
Total	244	150	183	171	148	142	166	281

Sources : Relais Accueil Chaumontais

NB : Ce tableau prend en compte le nombre de personnes qui ont été accueillies au Relais Accueil, mais ne tient pas compte de la durée des hébergements.

g. Portage de repas à domicile

•Définition

Le portage de repas à domicile s'adresse à toute personne de 60 ans et plus, résidant à Chaumont ou Brottes et éprouvant des difficultés à préparer seule ses repas (personne handicapée, à mobilité réduite ou convalescente). L'accès au service est justifié par un certificat médical, ou un autre document attestant l'état de santé de la personne.

Années	Nombre de repas servis
2002	16844
2003	24439
2004	28232
2005	35189
2006	37643
2007	36944
2008	40600

Sources : C.C.A.S Ville de Chaumont

2. Participation des habitants

a. Taux de participation aux différentes élections

● Définition

Pour chaque type d'élection sera indiqué le taux de participation.

- élection municipale
- élection cantonale
- élection régionale
- élection nationale
- élection législative
- élection référendum
- élection européenne
- élection présidentielle

● Interprétation et limites

Le taux de participation de Brottes est inclus dans le résultat de Chaumont, sauf pour les élections municipales où il y a une distinction. (élection d'un maire délégué à Brottes). Pour les élections cantonales, l'ensemble de la ville de Chaumont n'est pas représenté car elle s'étend sur 2 cantons. Ici, il s'agit du canton nord comprenant Choignes, Condes, Chamarandes, Laville aux bois, Euffigneix, Jonchery, Treix, Laharmand, Riaucourt, Sarcicourt, Brethenay, une partie de Chaumont (bureaux de vote : Hôtel de ville, Michelet, Herriot, Voltaire).

Type d'élection	Année de l'élection	Taux de participation en %	
municipale*	2001	Chaumont=58,35%	Brottes=64,88%
cantonale**	2004	56,96%	
régionale	2004	55,34%	
nationale	2002	74,18%	
législative	2002	57,48%	
référendum	2005	60,62%	
européenne	2004	40,55%	
présidentielle	2007	80,13 % (1 ^{er} tour) 80,54 % (2 ^{ème} tour)	
législatives	2007	54,74 %	
municipales	2008	Chaumont=60,96%	Brottes=67,62%
cantonales	2008	55,67% (1er tour) 39,06% (2ème tour)	

Sources : Service Informatique Ville de Chaumont

3. Vie associative

a. Recensement des associations

•Définition

Recenser les associations (déclarations Préfecture, statut loi 1901), ayant une activité principale sur Chaumont-Brottes

•Interprétation et limites

Méthodologie spécifique : élaboration d'un questionnaire avec un premier envoi, puis un second et une relance téléphonique. 401 associations identifiées.

Parmi ces 401, 299 ont répondu, sur ces 299, 1 association a déclaré « n'être plus en activité », sans être pour autant dissoute, et 2 associations dissoutes. L'analyse qui suit porte donc sur 296 associations recensées et dont l'activité est réelle.

b. Nombre d'associations par catégorie

•Définition

Recenser les différentes associations sur le territoire communal par domaines d'activités.

•Interprétation et limites

Chiffres au 31.12.07. A noter que ce sont les associations elles-mêmes qui se sont classées dans tel ou tel domaine d'activités.

Nombre d'associations par domaine d'activités	
Domaine d'activités	Nombre d'associations
Environnement	7
Syndicales	3
Sportives	64
Religieuses	7
Professionnelles	12
Politiques	-
Jeunesse étudiants	6
Parents d'élèves	11
Voisinage	3
Culture et loisirs	73
Sociales caritatives humanitaires	46
Santé	11
Défense famille consommateurs	3
3 ^{ème} âge	14
Patriotiques	22
Divers	17

c. Nombre de salariés employés par une association à Chaumont-Brottes et par domaines d'activités.

•Définition

Nombre de salariés en équivalent temps plein par domaines d'activités.

•Interprétation et limites

Chiffres au 31.12.07

Nombre de salariés par domaine d'activités	
Domaine d'activités	Nombre de salariés
Environnement	20
Syndicales	2,5
Sportives	35,41
Religieuses	18,3
Professionnelles	99
Politiques	-
Jeunesse étudiants	26
Parents d'élèves	1,1
Voisinage	1
Culture et loisirs	66,22
Sociales caritatives humanitaires	255,31
Santé	5,8
Défense famille consommateurs	2
3ème âge	7
Patriotiques	0
Divers	85,27

d. Nombre d'adhérents, par domaines d'activités

•Définition

Nombre d'adhérents aux différentes associations précédemment comptabilisées.

Un « adhérent » est une personne qui paie une cotisation, une adhésion, une licence (en sports) ou autres

•Interprétation et limites

Chiffres au 31.12.07. Il faut tenir compte qu'une même personne peut adhérer à plusieurs associations et que les adhérents ne sont pas tous chaumontais.

Nombre d'adhérents par domaine d'activités	
Domaine d'activités	Nombre d'adhérents
Environnement	945
Syndicales	121
Sportives	8505
Religieuses	319
Professionnelles	1379
Politiques	-
Jeunesse étudiants	315
Parents d'élèves	2207
Voisinage	95
Culture et loisirs	6613
Sociales caritatives humanitaires	2934
Santé	1580
Défense famille consommateurs	31
3ème âge	985
Patriotiques	1373
Divers	1851

e. Nombre de bénévoles actifs, par domaines d'activités

•Définition

La notion de « bénévoles actif » a été laissée à la libre appréciation des associations. L'objectif est de déterminer parmi les adhérents comptabilisés, le nombre de personnes qui s'investissent réellement au sein de leur association.

•Interprétation et limites

Chiffres au 31.12.07. A rapporter obligatoirement au tableau précédent indiquant le nombre d'adhérents sur le territoire communal.

Domaine d'activités	Nombre de bénévoles actifs
Environnement	63
Syndicales	40
Sportives	923
Religieuses	87
Professionnelles	115
Politiques	-
Jeunesse étudiants	177
Parents d'élèves	290
Voisinage	22
Culture et loisirs	786
Sociales caritatives humanitaires	643
Santé	402
Défense famille consommateurs	25
3ème âge	131
Patriotiques	186
Divers	202

f. Nombre de bénévoles par domaines d'activités

•Définition

Un « bénévole » est une personne qui s'investit dans une association, sans pour autant être adhérent, c'est-à-dire payer une cotisation.

•Interprétation et limites

Chiffres au 31.12.07. A rapporter au tableau précédent pour connaître le nombre de personnes véritablement impliquées dans une ou plusieurs associations.

Nombre de bénévoles par domaine d'activités	
Domaine d'activités	Nombre de bénévoles
Environnement	2
Syndicales	0
Sportives	571
Religieuses	87
Professionnelles	0
Politiques	-
Jeunesse étudiants	9
Parents d'élèves	195
Voisinage	17
Culture et loisirs	276
Sociales caritatives humanitaires	401
Santé	123
Défense famille consommateurs	17
3ème âge	37
Patriotiques	32
Divers	44

GLOSSAIRE

✓**Angiographe** : Appareil permettant la détection et la caractérisation de la paroi vasculaire et du flux sanguin par résonance magnétique.

✓**Artisanat** : Une entreprise artisanale est immatriculée au Répertoire des Métiers géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Deux critères définissent l'artisanat : l'activité et la taille. L'activité doit être de production, de transformation, de réparation ou une prestation de services. L'entreprise artisanale est également caractérisée par un effectif salarié modeste, limité généralement à 10 personnes au moment de sa création. Les entreprises comprennent l'artisanat pur, les artisans commerçants, les artisans agriculteurs.

✓**Autodialyse** : Méthode très proche de l'hémodialyse à domicile. Elle s'adresse à toutes personnes ne souhaitant pas se traiter à domicile ou ne disposant pas d'un accompagnant et d'un environnement qui puissent permettre la dialyse à domicile.

✓**Caisse hyperlore** : Sac étanche dans lequel est placé le malade. Il permet de faire descendre la pression.

✓**Caméra à scintillation** : Appareil qui permet d'effectuer des examens qui fournissent des diagnostics détaillés sur le fonctionnement de la thyroïde, du cœur, des poumons et bien d'autres parties du corps.

✓**Contrat de travail aidé** : Contrat aidé : contrat pour lequel l'employeur bénéficie d'aides de l'Etat. Le principe est de diminuer par des aides directes ou indirectes les coûts d'embauche pour l'employeur. Ces emplois aidés sont en général réservés à des personnes en difficulté sur le marché du travail (contrat d'adaptation, d'orientation, d'emploi consolidé, emploi jeune, emploi solidarité, initiative emploi...).

✓**Contrat de travail normal** : Contrat normal : contrat classique sans aide particulière.

✓**Cyclotron** : accélérateur de particules qui utilise l'action combinée d'un champ électrique et d'un champ magnétique afin d'accélérer et de confiner les particules dans un espace restreint.

✓**Equivalent temps plein** : Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le **territoire économique**

✓**Hémodialyse** : Procédé d'exposition extra rénale qui permet de débarrasser le sang des déchets toxiques à travers une membrane appelée rein artificiel. Cette technique se pratique en centre hospitalier ou en unité d'autodialyse.

✓**Scanner** : Appareil permettant l'exploitation de nombreux organes. Grâce à sa sensibilité, cette technique permet d'obtenir coupe par coupe des éléments jusqu'alors confondus sur les clichés radiographiques standards. Le scanner permet de visualiser tous les éléments profonds de l'organisme.

✓**Tomographe** : Procédé d'imagerie médicale qui permet d'obtenir des vues d'un organe selon les plans de coupe déterminés.

✓**Vacance** : Un logement vacant est un logement inoccupé. Cette inoccupation peut être due à des travaux, des sinistres, une démolition ou sans motif précis (pas reloué).